



Projet éolien Saint-Damase


Rapport sectoriel Flore et milieux naturels



Projet éolien Saint-Damase

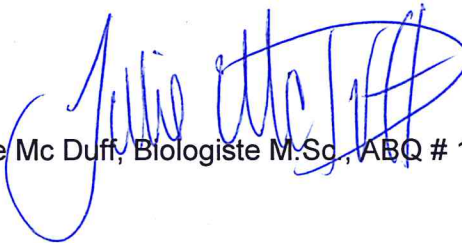
Rapport sectoriel Flore et milieux naturels

Préparé par :



Valérie Roy, Biologiste M.Sc., ABQ # 2938

et



Julie Mc Duff, Biologiste M.Sc., ABQ # 1523



Septembre 2012

ÉQUIPE DE RÉALISATION

GENIVAR

Valérie Roy	Biologiste, M.Sc., ABQ # 2938
Sarah Thibaudeau-Gosselin	Biologiste, ABQ # 2886
Claudia St-Arnaud	Biologiste, M.Sc., ABQ # 2983
Jean-Marc Lalonde	Botaniste
Julie Mc Duff	Biologiste, M.Sc., ABQ # 1523
Rémi Duhamel	Biologiste, M.Sc., ABQ # 2652
Richard Brunet	Biologiste, Ph.D., ABQ # 1559

Référence à citer :

GENIVAR. 2012. *Projet éolien St-Damase*. Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels. Rapport réalisé pour Algonquin Power. 13 p. et annexes.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	MÉTHODOLOGIE	3
2.1	Localisation des zones d'inventaire	3
2.2	Inventaire floristique des espèces à statut.....	3
2.3	Délimitation et caractérisation des milieux naturels	3
2.3.1	Peuplements forestiers.....	3
2.3.2	Milieux humides	4
2.4	Détermination de la valeur écologique	4
2.5	Cours d'eau.....	4
2.6	Cartographie	5
3	RÉSULTATS ET DISCUSSION	7
3.1	Milieux terrestres.....	8
3.1.1	Forêt à dominance de feuillus	9
3.1.1.1	Érablière	9
3.1.1.2	Peupleraie	9
3.1.2	Forêt à dominance de résineux	9
3.1.2.1	Pessière.....	9
3.1.2.2	Pessière en régénération.....	9
3.1.2.3	Forêt de résineux.....	9
3.1.3	Forêt mixte.....	10
3.1.4	Milieux ouverts	10
3.2	Milieux humides	10
3.3	Espèces à statut.....	12
4	RÉFÉRENCES	13

TABLEAUX

Tableau 2-1. Classes de valeur écologique.....	4
Tableau 3-1 Milieux naturels et espèces à statut des parcelles d'inventaire.....	7
Tableau 3-2 Milieux humides et espèces à statut le long des chemins d'accès aux éoliennes.	8
Tableau 3-3. Caractéristiques principales des milieux humides.	11

ANNEXES

- Annexe A : Annexe cartographique
- Annexe B : Occurrences de plantes à statut précaire dans un rayon de 25 km du projet selon le CDPNQ
- Annexe C : Critères d'évaluation de la valeur écologique
- Annexe D : Fiches descriptives des milieux humides

1 INTRODUCTION

Algonquin Power et la Municipalité de Saint-Damase (la Société en Commandite – S.E.C. – Fleur de Lis Éoliennes Saint-Damase), projettent de construire un parc éolien communautaire à Saint-Damase, dans la MRC de La Matapédia.

En vertu de la *Loi québécoise sur la qualité de l'environnement* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, un promoteur de projet éolien est tenu de mener une étude d'impacts comprenant notamment une description des éléments des milieux naturel et humain susceptibles d'être touchés par le projet. La description du milieu biophysique doit notamment comprendre une caractérisation des milieux humides et un inventaire de la flore à statut précaire aux sites d'implantation des éoliennes.

GENIVAR a été mandaté pour réaliser l'étude d'impacts du projet. Dans le cadre de ce mandat, un inventaire de la flore à statut précaire et des milieux humides a été réalisé à chaque site d'implantation d'éolienne retenu et le long des chemins d'accès qui y mènent. Les différents milieux humides des secteurs étudiés ont été délimités, décrits, et leur valeur écologique évaluée. Les peuplements terrestres ont été sommairement identifiés.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Localisation des zones d'inventaire

La carte 2-1 (annexe A) présente la localisation des zones d'inventaire. Pour chacun des 8 emplacements d'éolienne retenus pour le projet, une parcelle d'inventaire de 100 m par 100 m centrée sur l'éolienne a été établie. À l'emplacement du futur poste de raccordement, une parcelle d'inventaire couvrant 30 m par 30 m a été inventoriée.

Pour les chemins d'accès, une bande de 15 m de part et d'autre du tracé projeté a été inventoriée pour la flore à statut précaire et pour vérifier la présence de milieux humides et de cours d'eau.

Les inventaires terrain ont été réalisés en 3 visites :

- 13 au 16 juillet 2011;
- 26 au 28 juillet 2011;
- 8 au 14 juillet 2012.

2.2 Inventaire floristique des espèces à statut

Afin d'orienter la recherche d'espèces végétales rares ou en péril, le Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie (Petitclerc *et al.* 2007) a été consulté. Une demande de renseignements a également été adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les données fournies par le CDPNQ permettent de vérifier si des espèces en péril ont déjà été recensées à l'intérieur ou à proximité du secteur à l'étude. Le CDPNQ ne détient aucune mention de plante menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée à l'intérieur du futur parc éolien. Toutefois, le CDPNQ rapporte des occurrences de plantes à statut dans un rayon de 25 km, en pourtour du futur parc (annexe B). Une attention particulière a donc été portée à ces espèces.

Chaque zone d'inventaire a été sillonnée par un biologiste afin de vérifier la présence d'espèces floristiques à statut précaire. Tout spécimen inconnu ou incertain était récolté pour identification ultérieure par un botaniste senior.

2.3 Délimitation et caractérisation des milieux naturels

2.3.1 Peuplements forestiers

La délimitation des peuplements forestiers présentés dans cette étude est basée sur la carte écoforestière du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2004, 4e programme, feuillets No. 22B-12-NO et 22B-12-SE, échelle 1 :20 000). À l'intérieur des zones d'inventaire, les délimitations ainsi que le nom des peuplements forestiers ont parfois été ajustés pour mieux correspondre à la réalité observée sur le terrain. Les principales

espèces de chaque peuplement ont été notées afin de dresser un portrait général de la végétation en milieu terrestre.

2.3.2 Milieux humides

Pour ce qui est des milieux humides, leurs limites ont été établies à partir d'indicateurs biophysiques (ex. litière noirâtre, mouchetures dans le sol, racines d'arbres exposées) et à partir de la végétation. En effet, la présence/absence d'espèces floristiques hygrophiles s'avère un indicateur efficace de l'humidité moyenne du sol. La limite d'un milieu humide se définit donc comme l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes hygrophiles à une prédominance de plantes terrestres. Des listes de plantes réputées obligées des milieux humides et de plantes réputées facultatives des milieux humides ont été élaborées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP 2008) et nous servent de référence.

Chaque milieu humide répertorié dans une zone d'inventaire a fait l'objet d'une caractérisation écologique où étaient évalués notamment le recouvrement des différentes strates de végétation et les principales espèces végétales qui les composent.

2.4 Détermination de la valeur écologique

Pour chacun des milieux humides identifiés, une valeur écologique a été attribuée en fonction de critères comme sa rareté régionale, son intégrité, ses rôles fonctionnels, la présence d'espèces en péril, etc. La liste complète des critères d'évaluation de la valeur écologique est présentée à l'annexe C. Le logiciel d'acquisition de données *Herby*, développé par GENIVAR, a été employé pour prendre en note les caractéristiques des milieux humides sur le terrain et pour calculer leur valeur écologique. Celle-ci se présente en cinq classes selon le pointage obtenu (tableau 2-1).

Tableau 2-1. Classes de valeur écologique

Valeur écologique	Très faible	Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée
Pointage	0-19%	20-39%	40-59%	60-79%	≥ 80 %

2.5 Cours d'eau

La Base de Données Topographiques du Québec (BDTQ) a été consultée dans le but d'obtenir la localisation des principaux cours d'eau de la zone d'étude. Le cas échéant, le tracé des cours d'eau non répertoriés par la BDTQ et rencontrés à l'intérieur des zones d'inventaire a été relevé par GPS.

2.6 Cartographie

Toutes les positions GPS ont été relevées à l'aide d'un logiciel d'information géographique (ArcPad 7.0) et d'une puce GPS SiRF Star III intégrée à un ordinateur Panasonic Toughbook CF-U1.

Les cartes présentées dans cette étude ont quant à elles été conçues à l'aide du logiciel d'information géographique ArcView (version 10.0).

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le projet éolien Saint-Damase s'insère dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune, qui ceinture la péninsule gaspésienne. Dans la zone d'étude, la forêt est toutefois morcelée par les activités agricoles reliées à l'industrie laitière et à l'élevage du bœuf et du porc.

Sur l'ensemble des 9 parcelles d'inventaire et le long des tracés projetés pour les chemins d'accès, 11 types de milieux terrestres et 2 types de milieux humides ont été identifiés. Les cartes 3-1 à 3-9 présentées à l'annexe A illustrent leur emplacement. Les tableaux 3-1 et 3-2 résument, pour chaque zone d'inventaire (parcelles et chemins d'accès), les types de milieux naturels présents ainsi que les espèces à statut répertoriées.

Tableau 3-1 Milieux naturels et espèces à statut des parcelles d'inventaire.

Parcelle	Type de milieu	Nom du milieu	Espèce à statut
1	Terrestre	Peuplement mixte en régénération	Non
	Terrestre	Champ cultivé	Non
	Terrestre	Pessière	Non
2	Terrestre	Forêt mixte	Non
	Terrestre	Érablière	Non
3	Terrestre	Forêt mixte	Non
	Terrestre	Forêt de résineux	Non
	Humide	Marécage arborescent 2	Matteucie fougère-à-l'autruche
4	Terrestre	Pessière en régénération	Non
5	Terrestre	Peupleraie	Non
	Terrestre	Plantation de peupliers	Non
6	Terrestre	Friche sèche	Non
	Humide	Marécage arborescent 5	Non
7	Terrestre	Forêt mixte	Non
8	Terrestre	Plantation d'épinettes	Non
	Terrestre	Érablière	Non
Poste de raccordement	Terrestre	Friche sèche	Non

Tableau 3-2 Milieux humides et espèces à statut le long des chemins d'accès aux éoliennes.

Chemin d'accès	Nom du milieu humide	Espèce à statut
Éolienne 1	Aucun	Non
Éolienne 2	Marécage arborescent 1	Non
	Marécage arbustif A	Non
Éolienne 3	Marécage arbustif B	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Marécage arbustif C	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Marécage arbustif D	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Marécage arborescent 2	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Milieux terrestres le long du chemin	Matteucie fougère-à-l'autruche
Éolienne 4	Marécage arborescent 4	Non
	Milieux terrestres le long du chemin	Matteucie fougère-à-l'autruche
Éolienne 5	Aucun	Non
Éolienne 6	Marécage arborescent 6	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Marécage arbustif F	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Milieu terrestre le long du chemin	Matteucie fougère-à-l'autruche
Éolienne 7	Marécage arborescent 9	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Marécage arborescent 10	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Marécage arbustif K	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Marécage arbustif L	Matteucie fougère-à-l'autruche
	Milieux terrestres le long du chemin	Matteucie fougère-à-l'autruche
Éolienne 8	Aucun	Non
Poste de raccordement	Marécage arbustif E	Non

3.1 Milieux terrestres

Les milieux terrestres observés dans les parcelles d'inventaire peuvent être regroupés sous quatre catégories : les forêts à dominance de feuillus, les forêts à dominance de résineux, les forêts mixtes et les milieux ouverts. Les paragraphes suivants décrivent de façon très générale la végétation observée dans chacune de ces catégories d'habitat.

3.1.1 Forêt à dominance de feuillus

3.1.1.1 Érablière

Les deux érablières touchées par le projet éolien ont une canopée formée majoritairement d'érable rouge (*Acer rubrum*). Le bouleau blanc (*Betula papyrifera*), le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*) et l'épinette blanche (*Picea glauca*) forment les essences compagnes. Le sapin baumier (*Abies balsamea*), le noisetier à long bec (*Corylus cornuta*), l'érable à épis (*Acer spicatum*) et le framboisier (*Rubus idaeus*) sont fréquents dans la strate arbustive. Parmi le couvert herbacé, la clintonie boréale (*Clintonia borealis*), l'aralie à tige nue (*Aralia nudicaulis*), le maïanthème du Canada (*Maianthemum canadense*), la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) et le cornouiller du Canada (*Cornus canadensis*) sont abondants.

3.1.1.2 Peupleraie

Les principales essences de la peupleraie inventoriée sont le peuplier faux-tremble, l'érable à sucre (*Acer saccharum*), le bouleau à papier et le sapin baumier. En sous-étage, l'érable à sucre, l'érable rouge, l'érable à épis et le sureau rouge (*Sambucus racemosa subsp. pubens*) se partagent l'espace. Au niveau de la strate herbacée, l'aralie à tige nue, la clintonie boréale et le maïanthème du Canada sont les espèces les plus fréquentes.

3.1.2 Forêt à dominance de résineux

3.1.2.1 Pessière

La pessière inventoriée est en fait une vieille plantation d'épinette blanche. De ce fait, la végétation qu'on y observe est très peu diversifiée. Seuls quelques sapins baumier et bouleaux à papier composent la strate arbustive. L'épervière en ombelle (*Hieracium umbellatum*) est l'une des seules espèces herbacées poussant en abondance, quoiqu'uniquement dans les trouées.

3.1.2.2 Pessière en régénération

Ce peuplement forestier est le résultat d'une plantation d'épinette blanche d'une dizaine d'années, à la suite d'une coupe forestière. Par conséquent, la composition et la structure végétale sont hétérogènes à travers la parcelle.

3.1.2.3 Forêt de résineux

La strate arborescente de ce peuplement est principalement composée d'épinette noire (*Picea mariana*) et de sapin baumier. Au niveau de la strate arbustive, le sapin baumier, le noisetier à long bec et l'aulne rugueux (*Alnus incana subsp. rugosa*) sont communs. Au sol, il s'agit plutôt de l'aralie à tige nue et de la fougère-aigle.

3.1.3 Forêt mixte

Quatre parcelles d'inventaire comportent une forêt mixte, dont une en régénération. La partie feuillue de la strate arborescente y est principalement composée d'érable rouge, de bouleau blanc et/ou de peuplier faux-tremble, tandis que la partie résineuse est dominée par le sapin baumier et/ou l'épinette blanche. Ces mêmes espèces se retrouvent aussi dans la strate arbustive, souvent accompagnées du noisetier à long bec. Quant à la strate herbacée, elle est le plus souvent dominée par l'aralie à tige nue, la clintonie boréale et le maïanthème du Canada. La forêt mixte est relativement hétérogène d'une parcelle à l'autre.

3.1.4 Milieux ouverts

Parmi les milieux ouverts répertoriés dans les zones d'inventaire, on note un champ cultivé pour le fourrage, des terres agricoles laissées en friche, une jeune plantation de peupliers ainsi qu'une plantation d'épinette blanche. Il est à noter que ces deux plantations étaient vraisemblablement des friches agricoles auparavant.

3.2 Milieux humides

Dans les parcelles d'inventaire, les milieux humides sont relativement peu abondants et n'occupent que de petites superficies. C'est en bordure des chemins d'accès que les milieux humides sont plus nombreux et parfois plus grands. Au total, 15 milieux humides ont été délimités, soit 7 marécages arborescents et 8 marécages arbustifs. Les fiches descriptives complètes de ces habitats sont présentées à l'annexe D.

Le tableau 3-3 résume les caractéristiques particulières de chaque milieu humide. Parmi les 15 marécages répertoriés, 11 présentent une occurrence d'espèce à statut précaire et/ou un lien avec un cours d'eau. Par ailleurs, le calcul de la valeur écologique a permis d'établir que 8 des milieux humides ont une valeur écologique élevée. Cette cote est souvent attribuable à leur rôle dans le maintien de la qualité d'un cours d'eau. Les milieux humides de valeur écologique moyenne (5) et faible (2) sont souvent isolés, perturbés et/ou font partie d'un paysage agricole.

Tableau 3-3. Caractéristiques principales des milieux humides.

Localisation	Nom du milieu humide	Espèce à statut	Lien hydrologique	Présence d'une tourbière	Superficie (ha)	Valeur écologique
Chemin d'accès - éolienne 2	Marécage arborescent 1	Non	Oui	Non	5,06	Élevée
Chemin d'accès - éolienne 2	Marécage arbustif A	Non	Non	Non	0,04	Moyenne
Parcelle – éolienne 3	Marécage arborescent 2	Oui	Oui	Non	0,23	Élevée
Chemin d'accès - éolienne 3	Marécage arbustif B	Oui	Oui	Non	2,42	Élevée
Chemin d'accès - éolienne 3	Marécage arbustif C	Oui	Oui	Non	0,10	Élevée
Chemin d'accès - éolienne 3	Marécage arbustif D	Oui	Oui	Non	0,18	Élevée
Chemin d'accès - éolienne 4	Marécage arborescent 4	Non	Non	Non	0,15	Moyenne
Parcelle – éolienne 6	Marécage arborescent 5	Non	Non	Non	0,32	Faible
Chemin d'accès - éolienne 6	Marécage arborescent 6	Oui	Oui	Non	3,41	Élevée
Chemin d'accès - éolienne 6	Marécage arbustif F	Oui	Non	Non	0,17	Moyenne
Chemin d'accès - éolienne 7	Marécage arborescent 9	Oui	Oui	Non	0,11	Élevée
Chemin d'accès - éolienne 7	Marécage arborescent 10	Oui	Non	Non	0,26	Moyenne
Chemin d'accès - éolienne 7	Marécage arbustif K	Oui	Oui	Non	0,03	Moyenne
Chemin d'accès - éolienne 7	Marécage arbustif L	Oui	Oui	Non	0,27	Élevée
Chemin d'accès - poste de raccordement	Marécage arbustif E	Non	Non	Non	0,56	Faible

3.3 Espèces à statut

Selon le Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et les données de la carte écoforestière, certains peuplements de la zone d'étude sont susceptibles d'abriter des espèces floristiques à statut précaire (carte 3-10). À l'échelle des zones d'inventaire, une partie du chemin d'accès à l'éolienne 3, la parcelle d'inventaire 3 ainsi qu'une section de la parcelle d'inventaire 5 chevauchent un habitat potentiel, soit une érablière à bouleau jaune de type 1. Ce type de peuplement forestier est susceptible d'abriter du botryche petit-lutin (*Botrychium mormo*), du carex de Dewey variété à fruits regroupés (*Carex deweyana* var. *collectanea*), de la dryoptère fougère-mâle (*Dryopteris filix-mas*) et du Polystic faux-lonchitis (*Polystichum lonchitis*). Ces quatre espèces étant visibles et identifiables en juillet, les inventaires floristiques réalisés dans le cadre de ce projet permettent de confirmer leur absence dans les zones d'inventaire.

En ce qui concerne les espèces listées par le CDPNQ dans un rayon de 25 km du projet (annexe B), aucune d'elle n'a été répertoriée dans les zones d'inventaire. Parmi ces espèces potentielles, seul *Muhlenbergia richardsonis* aurait difficilement été identifiable au moment de l'inventaire. Or, l'habitat préférentiel de cette espèce (rives et platières de rivières, en milieu calcaire) est absent de la zone d'étude.

En fait, une seule espèce à statut précaire a été répertoriée suite aux inventaires floristiques, soit la matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteucia struthiopteris*). La matteucie est une espèce fréquente au Québec, mais qui a été désignée vulnérable à cause de sa sensibilité à la récolte commerciale. Bien qu'elle possède un statut de protection, les interdictions prévues à l'article 16 de la *loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec (L.R.Q., c.E-12.01) ne s'appliquent pas à cette espèce. Selon l'article 4 et 5 du *règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats* (c. E-12.01, r.0.4), les interdictions à son égard se limitent à la récolte et au commerce de spécimens provenant du milieu naturel.

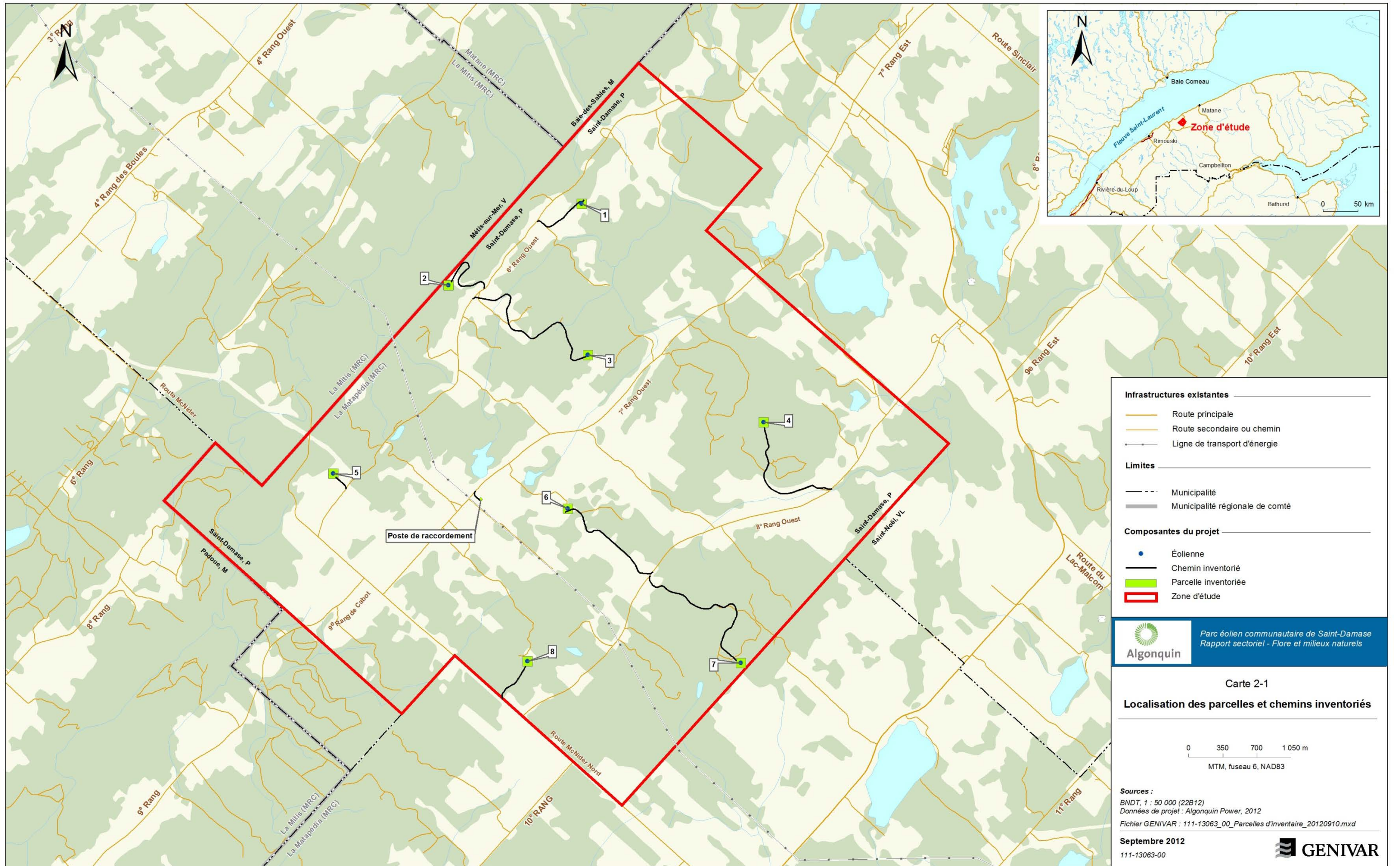
En somme, le caractère anthropique des secteurs inventoriés (coupes, agriculture) et l'âge des peuplements, jeunes pour la plupart, ne favorisent pas la présence d'espèces rares et en péril dans la zone d'étude.

4 RÉFÉRENCES

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 2008. Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Note explicative sur la ligne naturelle des hautes eaux : la méthode botanique experte, 8 p. + annexes.

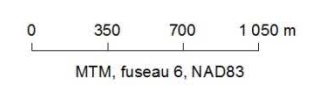
PETITCLERC P., N. Dignard, L. Couillard, G. Lavoie et J. Labrecque, 2007. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 113 p.

Annexe A :
Annexe cartographique



- Infrastructures existantes**
- Route principale
 - Route secondaire ou chemin
 - Ligne de transport d'énergie
- Limites**
- Municipalité
 - Municipalité régionale de comté
- Composantes du projet**
- Éolienne
 - Chemin inventorié
 - Parcelle inventoriée
 - Zone d'étude

Carte 2-1
Localisation des parcelles et chemins inventoriés





Scénario éolien

- Éolienne
- Route d'accès

Habitats

Cours d'eau	Pessière en régénération
Marécage arborescent	Pessière
Marécage arbustif	Peuplement mixte en régénération
Champ cultivé	Peupleraie
Forêt de résineux	Plantation de peupliers
Forêt mixte	Plantation d'épinettes
Friche sèche	Érabièrre
	Groupement d'essences forestières

Zone d'inventaire

- Parcelle d'inventaire
- Zone d'étude



ERFI

ESES

BPPE

BPPESE

A

1

SBTO



PEBPSB

ENEB

SBEB





Scénario éolien

-  Éolienne
-  Route d'accès

Habitats

- | | |
|--|---|
|  Cours d'eau |  Pessière en régénération |
|  Marécage arborescent |  Pessière |
|  Marécage arbustif |  Peuplement mixte en régénération |
|  Champ cultivé |  Peupleraie |
|  Forêt de résineux |  Plantation de peupliers |
|  Forêt mixte |  Plantation d'épinettes |
|  Friche sèche |  Érablière |
| |  Groupement d'essences forestières |

Zone d'inventaire

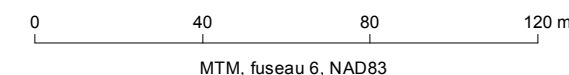
-  Parcelle d'inventaire
-  Zone d'étude



Parc éolien communautaire de Saint-Damase
Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels

Carte 3-2

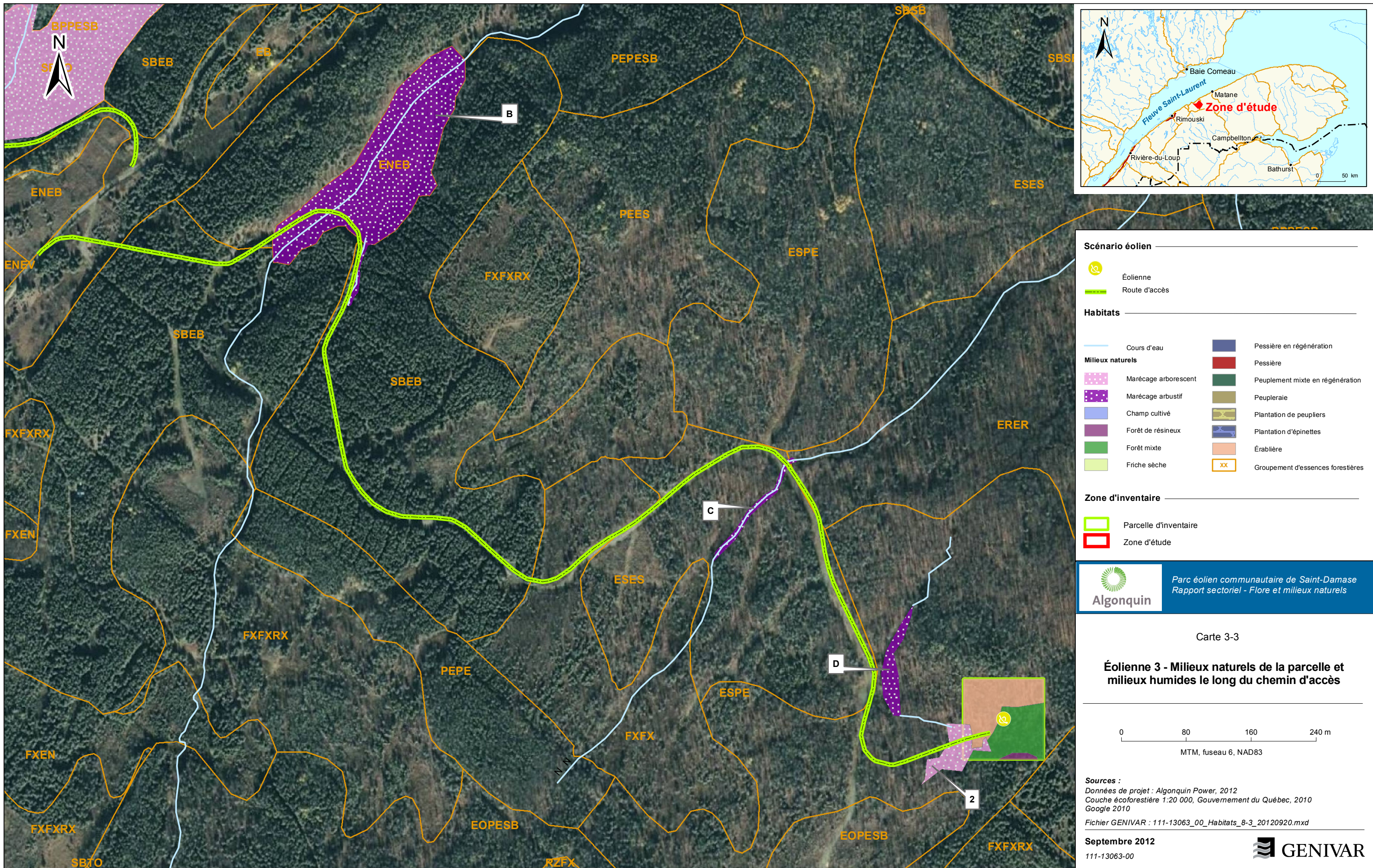
Éolienne 2 - Milieu naturel de la parcelle et milieux humides le long du chemin d'accès





Sources :
Données de projet : Algonquin Power, 2012
Couche écoforestière 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
Google 2010
Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Habitats_8-2_20120920.mxd

Septembre 2012
111-13063-00







Scénario éolien

-  Éolienne
-  Route d'accès

Habitats

- | | |
|--|---|
|  Cours d'eau |  Pessière en régénération |
|  Marécage arborescent |  Pessière |
|  Marécage arbustif |  Peuplement mixte en régénération |
|  Champ cultivé |  Peupleraie |
|  Forêt de résineux |  Plantation de peupliers |
|  Forêt mixte |  Plantation d'épinettes |
|  Friche sèche |  Érablière |
| |  Groupement d'essences forestières |

Zone d'inventaire

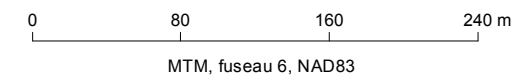
-  Parcelle d'inventaire
-  Zone d'étude



Parc éolien communautaire de Saint-Damase
Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels

Carte 3-3

Éolienne 3 - Milieux naturels de la parcelle et milieux humides le long du chemin d'accès



Sources :
Données de projet : Algonquin Power, 2012
Couche écoforestière 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
Google 2010
Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Habitats_8-3_20120920.mxd

Septembre 2012
111-13063-00





Scénario éolien

- Éolienne
- Route d'accès

Habitats

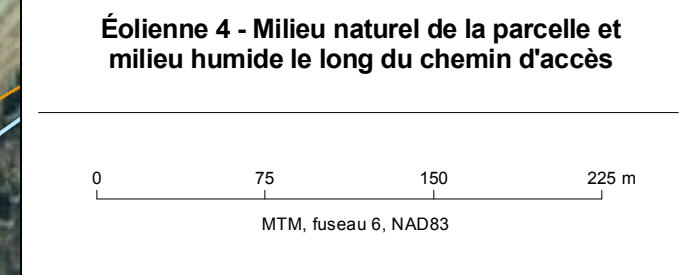
- Cours d'eau
- Marécage arborescent
- Marécage arbustif
- Champ cultivé
- Forêt de résineux
- Forêt mixte
- Friche sèche
- Pessière en régénération
- Pessière
- Peuplement mixte en régénération
- Peupleraie
- Plantation de peupliers
- Plantation d'épinettes
- Érablière
- Groupement d'essences forestières

Zone d'inventaire

- Parcelle d'inventaire
- Zone d'étude

Carte 3-4

Éolienne 4 - Milieu naturel de la parcelle et milieu humide le long du chemin d'accès



SBSBPE



ERPESB

PEBPSB



Scénario éolien

- Éolienne
- Route d'accès

Habitats

- | | |
|----------------------|-----------------------------------|
| Cours d'eau | Pessière en régénération |
| Marécage arborescent | Pessière |
| Marécage arbustif | Peuplement mixte en régénération |
| Champ cultivé | Peupleraie |
| Forêt de résineux | Plantation de peupliers |
| Forêt mixte | Plantation d'épinettes |
| Friche sèche | Érablière |
| | Groupement d'essences forestières |

Zone d'inventaire

- Parcelle d'inventaire
- Zone d'étude



Parc éolien communautaire de Saint-Damase
Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels

Carte 3-5

Éolienne 5 - Milieux naturels de la parcelle



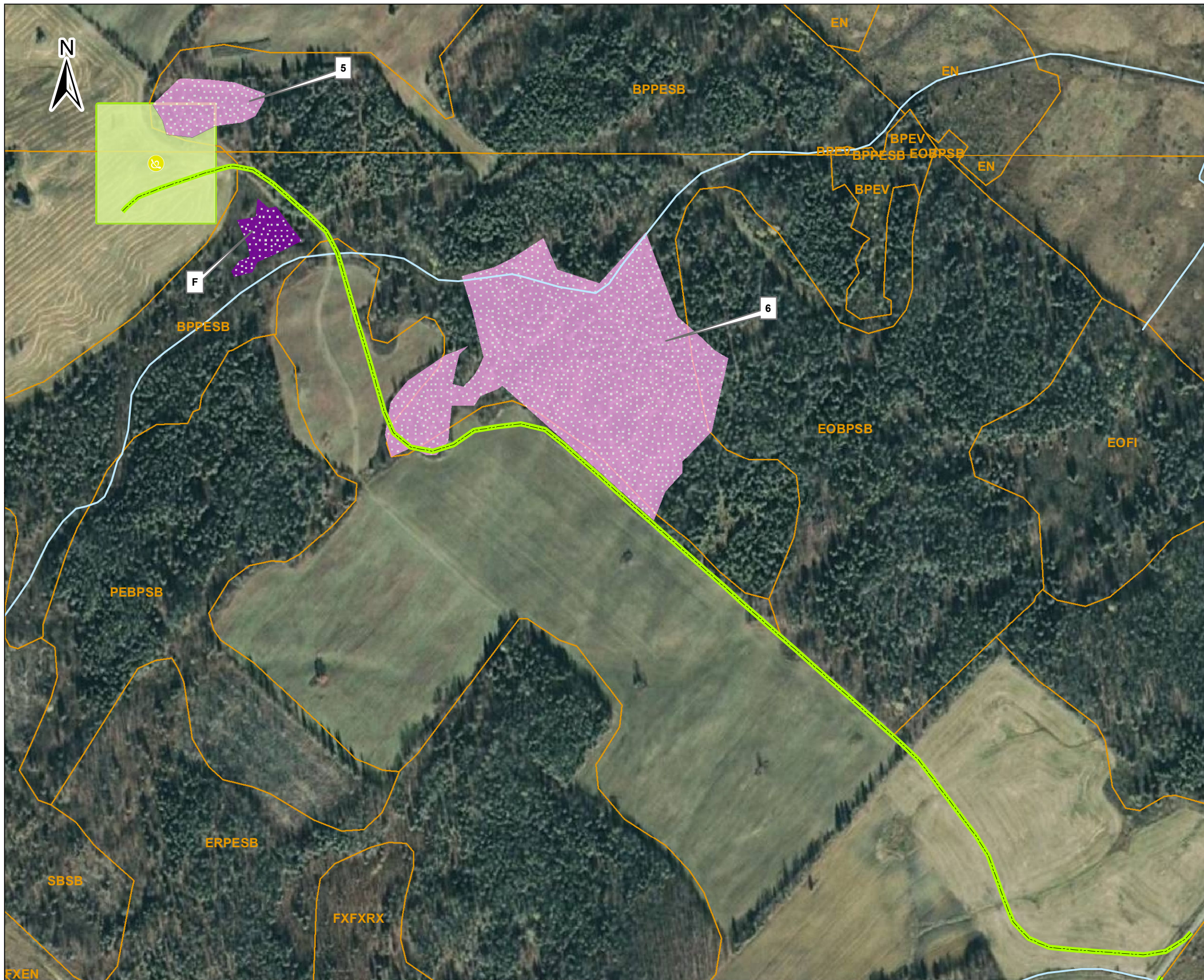
MTM, fuseau 6, NAD83

Sources :
 Données de projet : Algonquin Power, 2012
 Couche écoforestière 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
 Google 2010
 Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Habitats_8-5_20120920.mxd

Septembre 2012
111-13063-00



SBSBPE



Scénario éolien

- Éolienne
- Route d'accès

Habitats

Cours d'eau	Pessière en régénération
Marécage arborescent	Pessière
Marécage arbustif	Peuplement mixte en régénération
Champ cultivé	Peupleraie
Forêt de résineux	Plantation de peupliers
Forêt mixte	Plantation d'épinettes
Friche sèche	Érabièrre
	Groupement d'essences forestières

Zone d'inventaire

- Parcelle d'inventaire
- Zone d'étude

Parc éolien communautaire de Saint-Damase
Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels

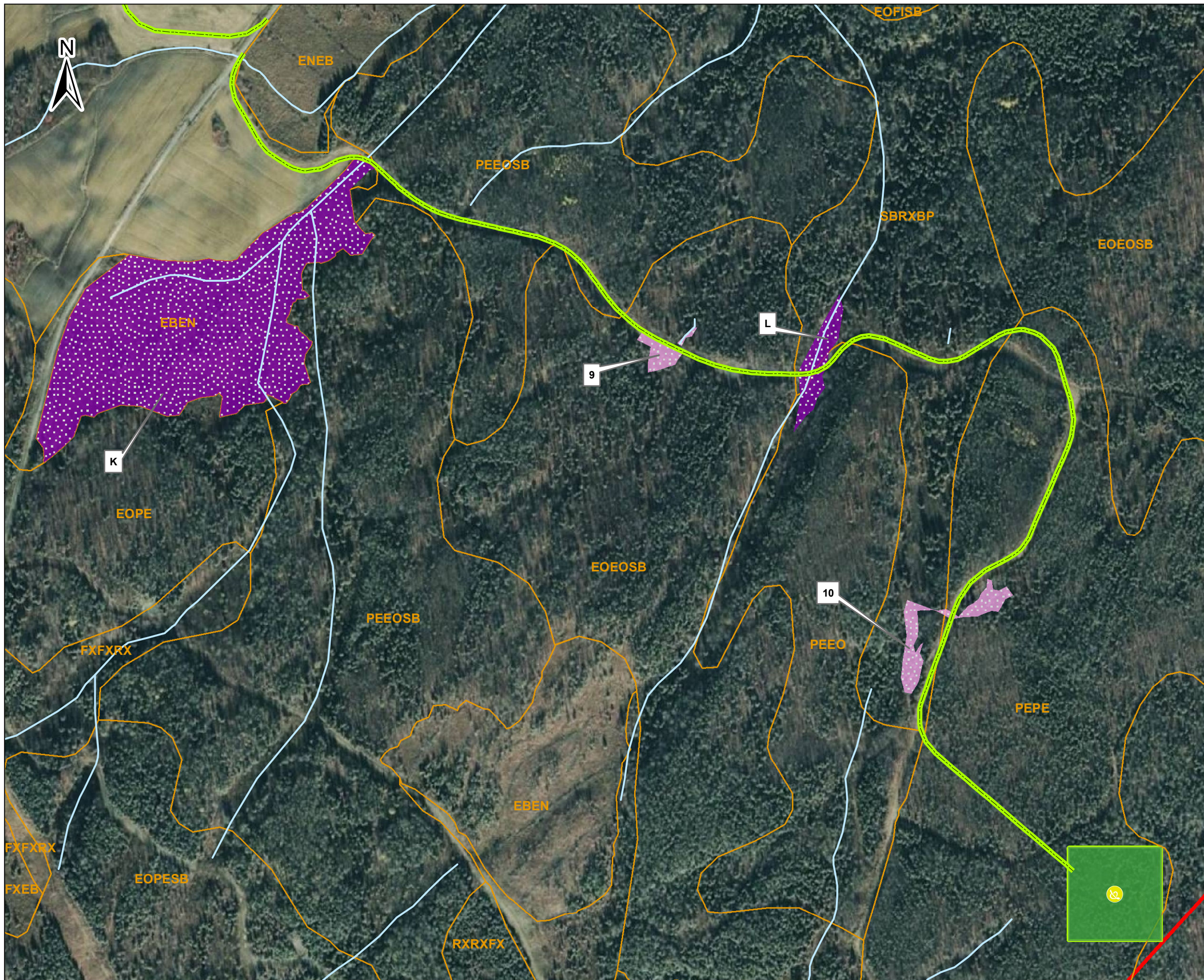
Carte 3-6

Éolienne 6 - Milieux naturels de la parcelle et milieux humides le long du chemin d'accès

0 70 140 210 m
MTM, fuseau 6, NAD83

Sources :
Données de projet : Algonquin Power, 2012
Couche écoforestière 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
Google 2010
Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Habitats_8-6_20120920.mxd

Septembre 2012
111-13063-00



Scénario éolien

- Éolienne
- Route d'accès

Habitats

Cours d'eau	Pessière en régénération
Marécage arborescent	Pessière
Marécage arbustif	Peuplement mixte en régénération
Champ cultivé	Peupleraie
Forêt de résineux	Plantation de peupliers
Forêt mixte	Plantation d'épinettes
Friche sèche	Érabièrre
	Groupement d'essences forestières

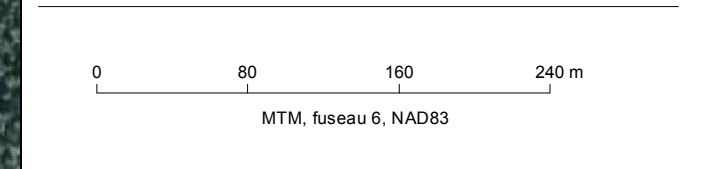
Zone d'inventaire

- Parcelle d'inventaire
- Zone d'étude


 Parc éolien communautaire de Saint-Damase
 Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels

Carte 3-7

Éolienne 7 - Milieu naturel de la parcelle et milieux humides le long du chemin d'accès



Sources :
 Données de projet : Algonquin Power, 2012
 Couche écoforestière 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
 Google 2010
 Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Habitats_8-7_20120920.mxd



Scénario éolien

- Éolienne
- Route d'accès

Habitats

Cours d'eau	Pessière en régénération
Marécage arborescent	Pessière
Marécage arbustif	Peuplement mixte en régénération
Champ cultivé	Peupleraie
Forêt de résineux	Plantation de peupliers
Forêt mixte	Plantation d'épinettes
Friche sèche	Érabièrre
	Groupement d'essences forestières

Zone d'inventaire


- Parcelle d'inventaire
- Zone d'étude



Parc éolien communautaire de Saint-Damase
Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels

Carte 3-8


Éolienne 8 - Milieux naturels de la parcelle



0 40 80 120 m
MTM, fuseau 6, NAD83

Sources :
Données de projet : Algonquin Power, 2012
Couche écoforestière 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
Google 2010
Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Habitats_8-8_20120920.mxd

Septembre 2012
111-13063-00







FXFXRX

E

Poste de raccordement



Scénario éolien

-  Éolienne
-  Route d'accès

Habitats

- | | |
|--|---|
|  Cours d'eau |  Pessière en régénération |
|  Marécage arborescent |  Pessière |
|  Marécage arbustif |  Peuplement mixte en régénération |
|  Champ cultivé |  Peupleraie |
|  Forêt de résineux |  Plantation de peupliers |
|  Forêt mixte |  Plantation d'épinettes |
|  Friche sèche |  Érablière |
| |  Groupement d'essences forestières |

Zone d'inventaire

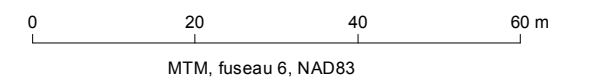
-  Parcelle d'inventaire
-  Zone d'étude



Parc éolien communautaire de Saint-Damase
Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels

Carte 3-9

Poste de raccordement - Milieu naturel de la parcelle et milieu humide le long du chemin d'accès



Sources :

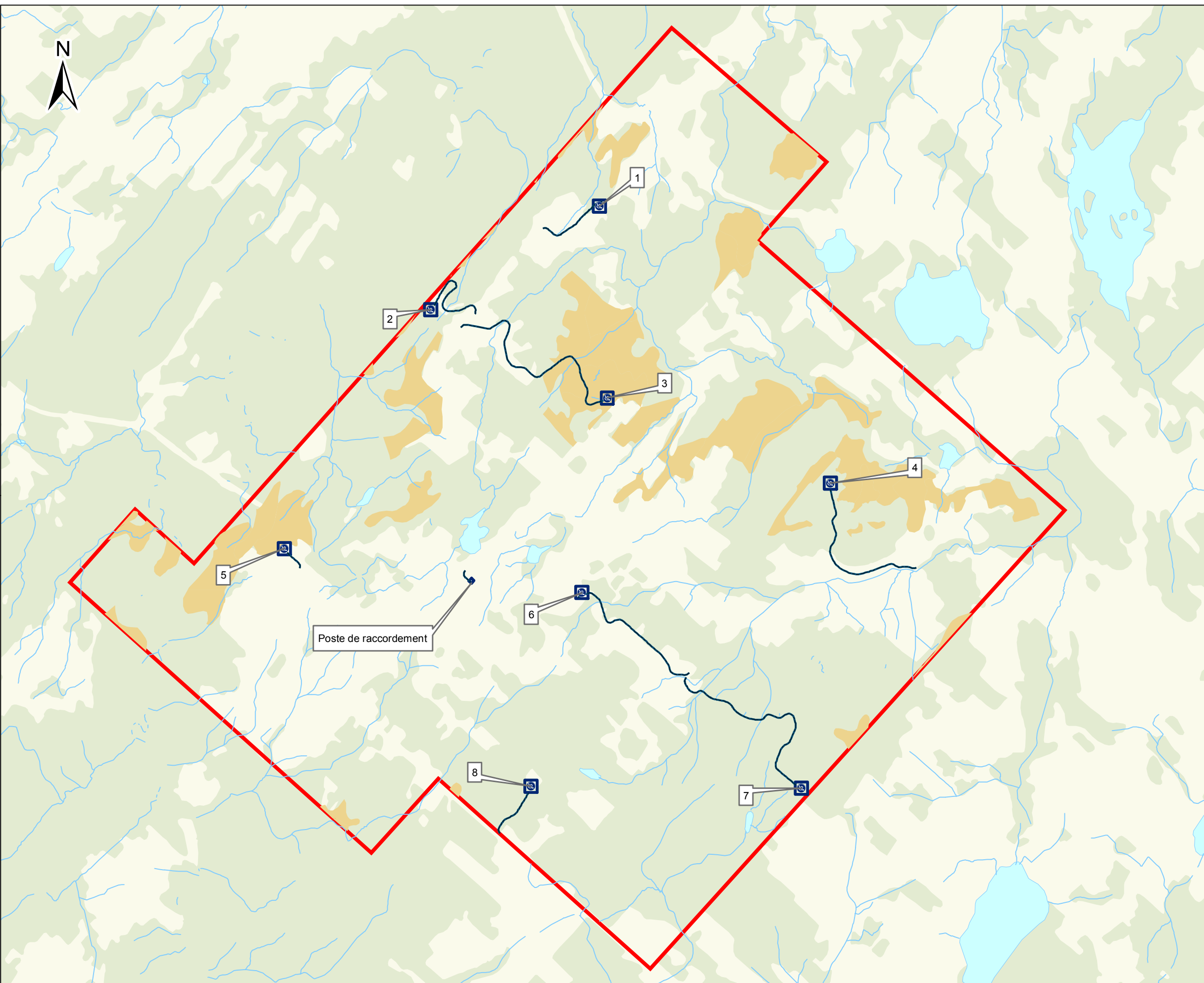
Données de projet : Algonquin Power, 2012
Couche écoforestière 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
Google 2010

Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Habitats_8-raccordement_20120920.mxd

Septembre 2012

111-13063-00





Scénario éolien

- Éolienne
- Route d'accès

Habitats

- Habitat potentiel d'espèces floristiques à statut
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Végétation arbustive ou arborescente
- Milieu agricole ou anthropique

Zone d'inventaire

- Parcelle d'inventaire
- Zone d'étude

 *Parc éolien communautaire de Saint-Damase
Rapport sectoriel - Flore et milieux naturels*

Carte 3-10

Habitats potentiels des espèces floristiques à statut

0 500 1 000 1 500 m

MTM, fuseau 6, NAD83

Données de projet : Algonquin Power, 2012
Sources : cartographique 1:20 000, Gouvernement du Québec, 2010
BNDT 1:50 000 (22B12)
Google 2010

Fichier GENIVAR : 111-13063_00_Hab_pot_espece_statut_8_20120920.mxd

***Annexe B :
Occurrences de plantes à statut précaire
dans un rayon de 25 km du projet selon le
CDPNQ***

Occurrences sélectionnées_CDPNQ_projet éolien St-Damase_2011-06-21

Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			

Flore

<i>Adiantum aleuticum</i> - (9029)	G5? / NNR / S2	Affleurements et débris graveleux serpentiniques perturbés et ouvert; bétulaie blanche ou pessière noire très ouverte; l'adiante accompagnée de la Moehringia sont répartis dans toute l'unité de dénuqué sec; 10 000 individus; pleine sporulation la première semaine de juillet et la première semaine de septembre.	48 27 02 -67 49 21 2002-09-17
adiante des Aléoutiennes	C (S)		
susceptible d'être désignée	B5.01		
<i>La Rédemption</i>	Non		
MRC La Mitis, Canton d'Awantjish, complexe ophiolitique de La Rédemption près du village de La Rédemption.rang IV, lots 14, flanc nord du mont Saint-Pierre.			
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Dignard Norman, Petitclerc Pierre (2002)			
<i>Amerorchis rotundifolia</i> - (7820)	G5 / NNR / S3	Cédrière.	48 43 44 -67 36 27 1937-06-26
amérorchis à feuille ronde	H (G)		
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		
Saint-Léandre			
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Lepage Ernest Père (1937) QFA			
<i>Carex prairea</i> - (16134)	G5 / NNR / S2	Petite colonie le long d'un petit canal de faible envergure et peu profond à la marge du secteur dénudé humide et de la cédrière qui le borde. Ce petit canal se déverse dans un canal de drainage à l'extérieur du site. Ce petit canal est utilisé par l'orignal comme sentier pour ses déplacements. Les bords de ce petit canal sont dominés par des carex. 2006: une touffe observée en un endroit. Une récolte de Carex prairea (en fruits 2006-07-18) a été acheminée à Norman Dignard qui a confirmé l'identification.	48 38 35 -68 04 31 2006-06-13
carex des prairies	D (S)		
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		

Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			
Cadastre de paroisse de Saint-Octave-de-Métis (3825), rang 1, lot 111			
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Nadeau Sébastien, Lavoie Nicole (2006)			
<i>Elaeagnus commutata</i> - (4662)	G5 / NNR / S2	Escarpelement de la rivière	48 36 22 -68 08 27
chalef argenté	H (M)		1964-08-27
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		
Price, rivière Mitis un peu en bas du moulin.			
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Lepage Ernest Père (1950) MT; Lepage Ernest Père (1964) MT; Lepage Ernest Père (1964) QFA			
<i>Moehringia macrophylla</i> -p01, p05, p11, p12 - (4523)	G4.T2 / NNR / S2	Affleurements et débris graveleux serpentiniques perturbés et ouvert; bétulaie blanche ou pessière noire très ouverte; la <i>Moehringia</i> et l' <i>Adiantum</i> sont répartis dans toute l'unité de dénudé sec; 2500 individus.	48 27 02 -67 49 21
sabline à grandes feuilles	B (S)		2002-09-17
susceptible d'être désignée	-		
<i>La Rédemption</i>	Non		
MRC La Mitis, Canton d'Awantjish, Complexe ophiolitique de La Rédemption près du village de La Rédemption sur le rang 4, lot 14, flanc nord du mont Saint-Pierre.			
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Dignard Norman, Petitclerc Pierre (2002)			
<i>Muhlenbergia richardsonis</i> - (8589)	G5 / NNR / S3	Affleurements de schistes; pleine fructification la deuxième semaine d'août.	48 35 08 -67 41 02
muhlenbergie de Richardson	H (G)		1949-08-12
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		
Sayabec, rive nord du lac.			
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . LeGallo Casimir Père (1949) MT			



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			
<i>Nymphaea leibergii</i> - (10759)	G5 / N5 / S3	Petite colonie à l'émissaire du lac, baie peu profonde; avec Nuphar variegatum, Eleocharis palustris et Calla palustris; seulement quelques individus; aucun individu en fleur la dernière semaine de juillet.	48 29 05 -67 56 45
nymphéa de Leiberg	D (S)		2001-07-27
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		
Sainte-Jeanne-d'Arc, MRC de Mitis, lac Boutin (lac Castor), rangs 3 et 4, lots 71 et 72.			
Meilleure source : Nadeau, S. 2001. Formulaire de proposition d'EFE. 3 p..			
<i>Nymphaea leibergii</i> - (10763)	G5 / N5 / S3	Lac entouré d'un marécage arbustif bas; avec nénuphar jaune, rubanier sp et potentille des marais; petite colonie, quelques individus en fleur la dernière semaine de juillet.	48 34 24 -67 57 51
nymphéa de Leiberg	D (S)		2001-07-27
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		
Padoue, lac Thibault (lac à Foin), canton de Cabot, au nord-est du chemin Kempt, lots 8 et 9.			
Meilleure source : Nadeau, S. 2001. Formulaire de proposition d'EFE. 3 p..			
<i>Nymphaea leibergii</i> - (10765)	G5 / N5 / S3	Marais; petite colonie dans la partie nord-est du milieu près du barrage de castors.	48 31 59 -67 56 35
nymphéa de Leiberg	E (S)		2000-07-07
susceptible d'être désignée	B5.04		
<i>RIGAUD</i>	Non		
Saint-Moïse, canton de Cabot, Le Moïisien, près du lac Paradis, route 132, rang 03, lots 30 et 31.			
Meilleure source : Nadeau, S. 2001. Formulaire de proposition d'EFE. 3 p..			
<i>Nymphaea leibergii</i> - (16145)	G5 / N5 / S3	Lac de tête d'une superficie de 11,4 hectares peu profond où près de 25% de la surface recouverte d'eau se compose comme étant un marais à végétation émergente dominée par le Scirpus lacustris et de végétation à feuillage flottant (Nuphar variegata). Le fond du lac est recouvert de matière organique. Le lac est bordé d'un fen arbustif bas dominé par Chamaedaphne calyculata et Myrica gale suivi d'un bande de fen boisé dominé par Thuja occidentalis. 2005 : Touffes de 12 individus dispersé sur 2 à 10 m2. Sur les quelques points où la Nymphaea a été observé, seulement quelques rosettes ont été dénombrées en bordure directe du fen arbustif riverain au creux de petites baies peu profondes au travers du Scirpus lacustris et du Nuphar variegata.	48 39 21 -67 44 31
nymphéa de Leiberg	D (S)		2005-07-02
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			
MRC Matapédia, municipalité de Saint-Damase, lac au Foin, canton Macnider, rang 10, lots 37-38. Chemin d'accès au plan d'eau situé sur le lot 37 à partir du Rang 10.			
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Nadeau Sébastien, Otis Josée-Anne (2005)			
<i>Nymphaea leibergii</i> - (18730)	G5 / N5 / S3	Eau peu profonde. 2008 : 140 individus végétatifs et 54 en fleurs, la quatrième semaine de juillet. 2004 : Seulement quelques individus.	48 37 29 -67 56 34
nymphéa de Leiberg	B (S)		2008
susceptible d'être désignée	B4.07		
	Non		
MRC La Mitis, municipalité de Padoue, sur le bord d'un petit cours d'eau, à environ 150 m au nord de la pointe est du lac à Flirt.			
Meilleure source :			
<i>Sagina nodosa ssp. nodosa</i> - (4504)	G5T5? / NE? / S1	Sol mince sur roc; quelques individus.	48 42 56 -67 54 39
sagine noueuse	E (G)		1978
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		
14 mi à l'est de Mont-Joli, le long du rivage		<i>Baie-des-Sables</i>	
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Bassett I. John, Crompton Clifford W. (0) DAO			
<i>Valeriana uliginosa</i> - (19745)	G4Q / NNR / S2	À l'extrémité sud-ouest du lac Astle, sur le bord d'une sapinière à thuya, jeune inéquienne. 2004 : aucune information sur le nombre d'individu.	48 37 04 -67 58 25
valériane des tourbières	E (S)		2004
vulnérable	B5.04		
	Non		
MRC Les Mitis, municipalité de Saint-Octave-de-Métis. À la charge du lac Astle			
Meilleure source : Nadeau, S. 2005. Communication personnelle de Sébastien Nadeau à Jacques Labrecque du 16-05-2005, concernant des données d'inventaires de l'été 2004. 1 p. + annexe.			



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			
<i>Valeriana uliginosa</i> - (6368)	G4Q / NNR / S2	Cédrière à épinette noire et mélèze sur tourbe. Pente 2%, exposition NO.	48 44 52 -67 37 12
valériane des tourbières	D (S)	Moyenne arborée. Densité 80%, hauteur moyenne 12 m. Strate arbustive dominée par Thuja occidentalis, Abies balsamea, Picea mariana et Ledum groenlandicum. Strate herbacée dominée par Mitella nuda, Smilacina trifolia, Gaultheria hispidula, Listera convallarioides et Linnaea borealis. Strate muscinale dominée par Hylocomium splendens, Rhytidiadelphus triquetrus, Sphagnum spp. et Mniium spp. Un seul clone composé d'une vingtaine de rosettes végétatives occupant environ 1 m2.	1997-07-22
vulnérable	B5.04 Non		
<p>Saint-Ulric (Matane). Du côté est de la route Centrale, à 60 m au nord de la limite entre les municipalités de Saint-Ulric et de Saint-Léandre. En marge d'un petit fen accolé à un étang à l'est de la route. Cadastre de la paroisse de Saint-Ulric, rang V, lot 11.</p> <p>Meilleure source : De Champlain, A.A. et E. Lepage. 1941. Additions importantes à la flore de Rimouski. Le Naturaliste canadien 68 (1) : 21-25..</p>			
<i>Valeriana uliginosa</i> - (6381)	G4Q / NNR / S2	Tourbière minérotrophe ouverte à thuya, épinette noire et mélèze. Arborée basse muscinale, densité 20%, hauteur moyenne 7 m. Pente nulle. Strate arborée dominée par Thuja occidentalis, Picea mariana et Larix laricina. Strate arbustive dominée par Picea mariana, Chamaedaphne calyculata, Ledum groenlandicum, Kalmia angustifolia, Betula pumila, Myrica gale et Rhamnus alnifolia. Strate herbacée dominée par Scirpus cespitosus, S. hudsonianus, Menyanthes trifoliata, Smilacina trifolia, Carex exilis, C. flava, C. lasiocarpa et C. aquatilis. Strate muscinale dominée par Sphagnum spp., Tomenthypnum nitens et Thuidium delicatulum. Au moins 700 rosettes végétatives et 50 tiges fertiles, réparties sur plus d'un ha.; pleine floraison les deux premières semaines de juillet; début de fructification la deuxième semaine de juillet; 2006: une centaine de tiges fertiles et probablement plus de 1000 rosettes, présence de 5721, 5719 et de carex prairea. La valériane est plus fréquemment observée dans la périphérie du dénudé humide et dans la cédrière qui la ceinture, principalement du côté ouest et sud.	48 38 34 -68 04 28
valériane des tourbières	A (S)		2001
vulnérable	B3.05 Oui		
<p>Pointe-Leggatt (Matane). Route de l'Anse-aux-Morts, à 850 m au nord de l'intersection avec le rang des Écossais. À 250 m au NE à partir du premier coude de la route. Cadastre de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, rang I, lots 110 et 111.</p> <p>Meilleure source : Dignard, N. 2000. La situation de la valériane des tourbières (Valeriana uliginosa) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 35 p..</p>			



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			
<i>Valeriana uliginosa</i> - (6387)	G4Q / NNR / S2	Cédrière à mélèze et épinette noire. Pente 1%, exposition SE. Moyenne arborale. Densité 70%, hauteur moyenne 15 m. pH en surface de 5,49. Strate arbustive dominée par Thuja occidentalis, Abies balsamea, Picea mariana et Cornus stolonifera. Strate herbacée dominée par Carex trisperma, C. leptalea, Iris versicolor, Solidago uliginosa, Mitella nuda, Smilacina trifolia, Aster novi-belgii et Linnaea borealis. Strate muscinale dominée par Hylocomium splendens, Rhytidiadelphus triquetrus, Sphagnum spp. et Pleurozium schreberi. Environ 60 rosettes végétatives et 20 tiges fertiles dispersés sur environ 50 m2.	48 43 12 -67 44 08
valériane des tourbières	C (S)		1997-08-24
vulnérable	B5.01		
	Non		
<p>Saint-Ulric (Matane). Du côté ouest de la route Lepage, à 30 m au nord de son intersection avec la route du Chômage. Sur le côté nord du petit ruisseau. Cadastre de la paroisse de Saint-Ulric, rang III, lots 26-1 et 26-2.</p> <p>Meilleure source : Dignard, N. 2000. La situation de la valériane des tourbières (<i>Valeriana uliginosa</i>) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 35 p..</p>			
<i>Valeriana uliginosa</i> - (10756)	G4Q / NNR / S2	Vieille cédrière sur station humide, dans une trouée; petite population; avec Thuja occidentalis, Picea mariana et Abies balsamea.	48 34 15 -67 48 36
valériane des tourbières	D (S)		2001-07-05
vulnérable	B5.04		
	Non		
<p>Saint-Moïse, comté de Matapédia, canton de MacNider Cabot, au nord-ouest du chemin Matapédia, lots 64-65 et 63-64, bordant le Grand Étang, près du lac Saint-Noël.</p> <p>Meilleure source : Nadeau, S. 2001. Formulaire de proposition de Saint-Moïse le 5 juillet 2001. ...</p>			
<i>Valeriana uliginosa</i> - (10760)	G4Q / NNR / S2	Cédrière ouverte sur tourbe bordant un denude humide; avec Picea mariana, Larix laricina, Rubus pubescens, Kalmia angustifolia et Mitella nuda; une petite talle de rosettes végétatives la dernière semaine de juin (moins de 100).	48 37 43 -68 05 08
valériane des tourbières	D (S)		2001-06-27
vulnérable	B5.04		
	Non		
<p>Grand-Métis, canton Pac Saint-Octave-de-Métis, rang 2, lots 199-203.</p> <p>Meilleure source : Nadeau, S. 2001. Formulaire de proposition d'EFE. 3 p..</p>			
<i>Valeriana uliginosa</i> - (16174)	G4Q / NNR / S2	Grande variété d'orchidées dans l'ensemble du site. À l'ouest du chemin, la valériane des tourbières colonise un ancien étang de castor qui tente occasionnellement de bloquer le ponceau du chemin. La taille de la population de la valériane des tourbières est nettement sous-estimée car ce sont principalement les tiges florales qui ont été dénombrées. Difficulté d'estimer précisément le recouvrement de chacune des espèces observées dans	48 29 07 -67 48 31
valériane des tourbières	B (S)		2006-06-29
vulnérable	B3.11		
	Non		



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			
<p>l'ensemble du site où l'habitat est hétérogène variant de l'aulnaie à la cédrière en passant par une pessière et une ligne de lot. 2006: 174 individus disposés dispersés en touffe (124 en fleurs); reproduction sexuée et végétative. 2003: Mention d'observation, mais aucune précision sur le nombre d'individus.</p>			
<p>MRC La Matapédia, paroisse de Saint-Cléophas, lac Awantjish, rang 03, lots 23 à 26.</p>			
<p>Meilleure source : FORMTER 2001 - Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Nadeau Sébastien, Bellavance Marco (2006)</p>			
(Information sensible) *	G5 / NNR / S3	Vieille cédrière sur station humide, dans une trouée; avec Thuja occidentalis, Picea mariana et Abies balsamea; petite population.	48 34 14 -67 48 36
susceptible d'être désignée	D (S)		2001
	B5.04		
	Non		
<p>Saint-Moïse, comté de Matapédia, canton de MacNider Cabot, au nord-ouest du chemin Matapédia, lots 64-65 et 63-64, bordant le Grand Étang, près du lac Saint-Noël.</p>			
<p>Meilleure source : Nadeau, S. 2001. Formulaire de proposition de Saint-Moïse le 5 juillet 2001. ..</p>			
(Information sensible) *	G5 / NNR / S3	Cédrière à épinette noire sur tourbe; avec Larix laricina. 2006: Touffe de 100 individus dispersé. Le dénombrement de l'espèce Amerorchis est sous-estimé. Elle a été dénombrée le long des déplacements au travers de la tourbière.	48 38 34 -68 04 27
susceptible d'être désignée	D (S)		2001
	B5.04		
	Non		
<p>Grand-Métis, pointe Leggatt, canton de Saint-Octave-de-Métis, rang 1, lots 110 et 111.</p>			
<p>Meilleure source : FORMTER 2001 - Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Nadeau Sébastien, Lavoie Nicole (2006)</p>			
(Information sensible) *	G5 / NNR / S3	Grande variété d'orchidées dans l'ensemble du site. Les tiges fleuries du cyripède royal et d'orchis à feuille ronde ont été dénombrées, plusieurs individus ont été observés sous leur forme végétative. Difficulté d'estimer précisément le recouvrement de chacune des espèces observées dans l'ensemble du site où l'habitat est hétérogène variant de l'aulnaie à la cédrière en passant par une pessière et une ligne de lot. 2006: 87 individus (12 en fleur) dispersé dans le site; reproduction sexuée et végétative.	48 29 08 -67 48 31
susceptible d'être désignée	C (S)		2006-06-29
	B5.03		
	Non		



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			

Lac Awantjish, Canton Awantjish, Rang 03, Lots 23 à 26. MRC Matapédia.

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Nadeau Sébastien, Bellavance Marco (2006)

(Information sensible) *	G5 / NNR / S3	Près d'un cours d'eau, dans une tourbière. Le site renferme une grande diversité floristique avec la présence de plus de d'une dizaine d'espèces d'orchidées. 2006:Touffe de 7 individus en fleurs et en fruits répartis en un endroit couvrant de 2 à 10 m2; reproduction sexuée.	48 43 38 -67 43 13
susceptible d'être désignée	D (S) B5.04 Non		2006-07-18

Lac au foin, Saint-Ulric. MRC: Matane.

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Nadeau Sébastien, Gendreau Yanick (2006)

(Information sensible) *	G4 / N4? / S3	Tourbière minérotrophe ouverte à thuya, épinette noire et mélèze. Arborescence basse muscinale, densité 20%, hauteur moyenne 7 m. Pente nulle. Strate arborée dominée par Thuja occidentalis, Picea mariana et Larix laricina. Strate arbustive dominée par Picea mariana, Chamaedaphne calyculata, Ledum groenlandicum, Kalmia angustifolia, Betula pumila, Myrica gale et Rhamnus alnifolia. Strate herbacée dominée par Scirpus cespitosus, S. hudsonianus, Menyanthes trifoliata, Smilacina trifolia, Carex exilis, C. flava, C. lasiocarpa et C. aquatilis. Strate muscinale dominée par Sphagnum spp., Tomenthypnum nitens et Thuidium delicatulum. 5 individus dispersés observés, répartis sur 500 m2. 2001: dénombrement des individus en fleurs. Sous-estimation de la taille réelle de la population. 2 sont à fleurs blanches. 2006: touffe de 60 individus dispersés observés. Le dénombrement de l'espèce Arethusa est sous-estimée: a été dénombrée le long des déplacements au travers de la tourbière.	48 38 34 -68 04 28
susceptible d'être désignée	D (S) B5.04 Non		2001

Pointe-Leggatt (Matane). Route de l'Anse-aux-Morts, à 850 m au nord de l'intersection avec le rang des Écossais. À 250 m au NE à partir du premier coude de la route; rang 1, lots 110 et 111.

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Nadeau Sébastien, Lavoie Nicole (2006)

Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			
(Information sensible) *	G5T5? / N5? / S3	Cédrières à sapin et épinette blanche, humide. Dans le secteur entre le chemin et le lac, plusieurs individus de calypso trouvés dans des coupes en lisière récentes à découvert. 2002 : 2 colonies comptant une centaine d'individus au total.	48 34 31 -67 33 58
susceptible d'être désignée	B (S) B4.07 Non		2002-06-04
MRC La Matapédia, TNO de Lac-Matapédia, le long du ruisseau de la baie à Zénon.			
Meilleure source : Pouliot, D. 2010. Communication personnelle contenant des précisions sur certaines occurrences impliquées dans l'entente MRNF-Forêts. 1 p..			
(Information sensible) *	G5T5? / N5? / S3	Cédrières à cèdre ou à épinette blanche, humide;les Calypso se trouvent surtout en bordure des peuplements près des ouvertures, même en milieu très ouvert dans les petits chemins d'hiver; ; 6 colonies totalisant 187 individus dont plusieurs formes blanches.	48 35 10 -67 35 48
susceptible d'être désignée	B (S) B4.07 Non		2002-06-04
<i>Lac Matapédia</i>			
MRC La Matapédia, Lac-Matapédia, À partir de Sayabec faire envion 5km en direction nord du lac Matapédia pour atteindre le premier secteur			
Meilleure source :			
(Information sensible) *	G5T5? / N5? / S3	cédrière à sapin humide; milieu riche plusieurs autres orchidées observées; 3 individus observés en bordure de la coupe	48 35 42 -67 38 46
susceptible d'être désignée	D (S) B5.04 Non		2002-06-04
<i>Lac Matapédia</i>			
MRC La Matapédia, Sayabec, au sud de la route Soucy à environ 2,5 km de l'intersection de la route de Sainte-Paille et du chemin Soucy			
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Dignard Norman (2002)			
(Information sensible) *	G4 / NNR / S3	Grande variété d'orchidées dans l'ensemble du site. Les tiges fleuries du cyripède royal et d'orchis à feuille ronde ont été dénombrées, plusieurs individus ont été observés sous leur forme végétative. Difficulté d'estimer précisément le recouvrement de chacune des espèces observées dans l'ensemble du site où l'habitat est hétérogène variant de l'aulnaie à la cédrière en passant par une pessière et une ligne de lot. 2006:245 individus en fleurs dispersés dans le site.; reproduction sexuée et végétative.	48 28 56 -67 48 54
susceptible d'être désignée	B (S) B4.07 Non		2006-06-29
Lac Awantjish, Canton Awantjish, Rang 03, Lots 23 à 26. MRC Matapédia.			



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			

Meilleure source : FORMTER 2001 - Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. .
Nadeau Sébastien, Bellavance Marco (2006)

* Pour l'information sensible, communiquer avec le Centre de données

Nombre total d'occurrences pour cette requête : 28

Signification des termes et symboles utilisés

Nombre total d'espèces pour cette requête : 12

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes:

B : population animale reproductrice (breeding); H : non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice (migrant); N : population animale non reproductrice (non-breeding); NA : existant, sans occurrence répertoriée / exotique / hybride / présence accidentelle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur (reported falsely) / synonymie de la nomenclature; NR : rang non attribué (not ranked); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; T : caractérise un taxon infra-spécifique ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer (unrankable); X : taxon apparemment éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude (ex : S1?)

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : extirpée; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité: 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé

Valeur relative pour la conservation, calculée à partir du nombre d'occurrences de l'élément au Québec; des rangs de priorité globaux (G) et subnationaux (S); de l'endémisme juridirectionnel et de la qualité des occurrences

Cible de conservation : L'étiquette " cible de conservation " identifie les occurrences d'espèces légalement protégées pour lesquelles des actions prioritaires sont définies au plan de conservation.



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique (espèces, communautés naturelles) selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. Le nombre d'éléments représentés intervient en second. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers. 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Annexe C :
Critères d'évaluation de la valeur écologique

Caractérisation et valeur écologique des milieux humides

Les critères suivants ont été utilisés pour caractériser les milieux humides des zones d'inventaire et évaluer leur valeur écologique.

Critère	Définition
Rareté (régional)	Estimation de la rareté relative du groupement dans la région.
Unicité (au Québec)	Basé sur la liste des communautés naturelles d'intérêt établie par le MDDEP dans son Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides (2008).
Maturité	Estimation de la maturité physiologique d'un groupement et non de l'âge comme tel. Les classes d'âge varient selon le type de groupement.
Superficie du massif naturel	Étendue de milieu naturel connecté directement au groupement. Les limites du massif sont déterminées par les structures anthropiques (route, développement résidentiel, etc.) créant une barrière à la dispersion des espèces.
Zone tampon d'un groupement d'intérêt	Indique si le groupement analysé borde un groupement d'intérêt et contribue au maintien de l'intégrité de ce dernier.
Bande riveraine	Indique si une portion du groupement analysé constitue la bande de protection légale d'un plan d'eau, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide riverain.
% de bordure non naturelle	Évalue la proportion de la bordure qui n'est pas naturelle. Donne un indice de pression anthropique sur le milieu.
Fragmentation (interne)	Correspond à la surface non naturelle à l'intérieur du groupement analysé. Plus le chiffre est élevé, plus le groupement est séparé en plusieurs fragments non naturels.
Nombre d'habitats adjacents	Évalue la diversité des habitats naturels adjacents au groupement analysé.
Milieu adjacent %	La proportion de milieu naturel, anthropique et agricole est évaluée sur une distance de 100 mètres autour du groupement. Donne un indice de pression anthropique sur le milieu.
Capacité de filtration	Estimation de la capacité d'un milieu à filtrer l'eau à partir des données de sol, de la quantité de végétation et des données topographiques.
Capacité de rétention	Estimation de la capacité d'un milieu à retenir ou à emmagasiner l'eau à partir des données de sol, de la quantité de végétation et des données topographiques.
Perturbations naturelles	Évaluation des modifications du milieu naturel d'origine naturelle (chablis, feu, verglas, épidémie d'insecte). L'intensité des perturbations dépend de

	la superficie affectée, de leur abondance et du nombre de composantes touchées dans le groupement.
Perturbations anthropiques	Évaluation des modifications du milieu naturel d'origine humaine (déchets, coupe totale ou partielle, nettoyage du sol, sentier (équestre, pédestre, vélo, etc.), chemin, fossé, remblais, etc.). L'intensité des perturbations dépend de la superficie affectée, de leur abondance et du nombre de composantes touchées dans le groupement.
Situation du complexe	Niveau de situation du milieu humide selon les critères du MDDEP pour le traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides.
Submersibilité	Donne la durée relative du régime d'inondation du milieu humide par un cours d'eau.
Hydro-connectivité	Décrit l'absence ou la présence d'un lien hydraulique de surface, son régime hydrique et sa qualité.
Position dans le réseau hydrique	Décrit l'emplacement physique du milieu humide (amont ou aval) par rapport à des cours d'eau ou à d'autres milieux humides.
Groupement dans le littoral	Indique si le milieu humide est dans le littoral d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau, ou s'il est sous sa cote 0-2 ans.

Calcul de la valeur écologique

Deux types de critères sont utilisés : les critères simples et les méta-critères. Les critères simples sont des critères qui valent un maximum de points déterminés et qui s'additionnent pour donner une valeur total correspondant à la qualité générale du groupement. Les méta-critères sont des données bonus données à un groupement.

Herby contient entre 12 et 15 critères selon le cas, car 3 critères sont facultatifs. Il existe 2 méta-critères, Unicité et Espèces rares. Ces deux critères comptent pour un maximum individuel de 50 points.

Ainsi, si un groupement à un sous-total de 40/64 (63%) et qu'il a 10 pour Espèces rares et 10 en Unicité, alors il aura 60/64 ($40/64 + 20 = 60/64 = 94\%$). Puisque des bonus sont ajoutés à la note, il se peut que le groupement ait une valeur théorique de plus de 100 %. Cette valeur est toutefois toujours ramenée à 100 %.

Cette approche a été adoptée afin de ne pas évaluer à la baisse un groupement qui possède des caractéristiques exceptionnelles ou élevées, sans pour autant être unique ou abriter des espèces rares.

Catégories de critères simples

Catégorie de critères Définition

Maturité	Donne une valeur associée à la maturité du groupement
Qualité de l'habitat	Donne une appréciation de la qualité générale du groupement en fonction de trois critères : 1) la mosaïque d'habitats, qui correspond à la diversité

des types d'habitats qui entoure chaque groupement; 2) les éléments d'habitats, qui représentent la diversité de structures, de composantes et d'éléments qui composent un groupement (par exemple, la présence de mares temporaires, de chicots, de butons et de cuvettes, etc.) et 3) les espèces d'intérêts sont des espèces non rares qui sont des espèces d'intérêt qui ont été identifiées par GENIVAR comme bio-indicateurs de la qualité du site.

Potentiel de présence des espèces rares	Évalue, séparément pour la faune et la flore, un potentiel de présence de ces espèces en fonction de critères comme la maturité, la rareté du groupement, la présence de perturbations, etc. Cette catégorie de critères n'est présente que lorsqu'aucun inventaire de la flore ou de la faune à statut précaire n'a été effectué. Le calcul de ce critère enlève le méta-critère Espèces rares du calcul.
Intégrité	Évalue par 5 critères la concordance du groupement à un milieu de même type complètement naturel. Ainsi, les critères tendent à évaluer tout ce qui n'est pas naturel et qui peut menacer en tout ou en partie la capacité du groupement à se régénérer et à se maintenir en une forme écologiquement viable dans le temps. La présence de perturbations, la fragmentation et la connectivité du groupement avec d'autres massifs naturels permettent de quantifier l'intégrité.
Rôles fonctionnels	Les rôles fonctionnels sont des attributs importants dans l'accroissement ou le maintien de la qualité de composantes naturelles adjacentes ou non au groupement. Ainsi, un groupement et son sol peut contribuer au maintien de l'intégrité d'un groupement voisin, jouer un rôle dans la rétention et la filtration de l'eau ou filtrer les eaux de ruissellement qui rejoignent un cours d'eau.
Connectivité hydrique	Décrit l'absence ou la présence d'un lien hydraulique de surface, son régime hydrique et sa qualité. Un cours d'eau naturel permanent de qualité donne 100 % des points.

Catégories de méta-critères

Catégories de méta-critères	Définition
Unicité (max 50 points)	Basé sur la liste des communautés naturelles d'intérêt établie par le MDDEP dans son Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides (2008).
Espèces rares (max 50 points)	Fait la somme des caractéristiques des occurrences des espèces, selon leur statut de précarité (défini par le MDDEP). Ainsi, une espèce S1 (très précaire) aura beaucoup de points et une espèce peu précaire (S3) en aura moins. Cette cote est modulée par le nombre d'occurrences de chaque espèce et l'abondance de chacune des occurrences.

Annexe D :
Fiches descriptives des milieux humides

MARÉCAGE ARBORESCENT 01

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	08-07-2012
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Mature
Éléments d'habitats	Amas de branches, Boisé aéré, Chicots, Clairières & trouées, Ruisseaux permanents, Strate arbustive, Troncs & souches, Végétation aquatique

Type structurel

Arborie haute, Arbustaie haute



Superficie du polygone	50 605 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	925 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Coupe partielle, ancien chemin forestier
Bande riveraine ?	Oui		Intensité	Perturbation menaçant considérablement l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	0%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	1%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	3			
Milieu adjacent	% Agricole			
	% Urbain			
	% Naturel			

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	<input type="checkbox"/> Oui	Collets racinaires dégarnis :	<input type="checkbox"/> Non	Sol nu (sans végétation) :	<input type="checkbox"/> Oui
Mouchetures :	<input type="checkbox"/> Non	Mosaïques humides & terrestres :	<input type="checkbox"/> 90,0%	Amoncellement de branches :	<input type="checkbox"/> Oui
Zones délavées :	<input type="checkbox"/> Oui	D'eau (5,5 cm) :	<input type="checkbox"/> 7,5%	Démarcations sur les troncs :	<input type="checkbox"/> Oui

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	5,0605 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Inondé fréquemment (0-2 ans, au printemps)
Hydro-connectivité :	Lien direct, régulier, naturel.
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est en aval et en amont d'un cours d'eau
Groupement dans littoral :	Oui

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Aucune espèce rare ou à statut particulier n'a été observée dans ce polygone.

DONNÉES DE LA PARCELLE 1

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	1 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Bas de pente
Exposition de la pente	Sud-Est
Coordonnées X	48,646435
Coordonnées Y	-67,88231166666

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	18 m
Diamètre max. moyenne	20 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	30%
Arbo. inférieur (6-10 m)	20%
Arbustif (1-6 m)	20%
Arbustif inférieur (<1m)	10%
Herbacé	75%
Muscinal	25%
Éricacées	
Sol et roche	0%
Eau	10%
Total	190%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	30 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	<i>Picea glauca</i>	45%	T	
A - Arborée	<i>Acer rubrum</i>	15%	FACH	
A - Arborée	<i>Thuja occidentalis</i>	10%	FACH	
A - Arborée	<i>Populus tremuloides</i>	5%	T	
Ai- Arborée inférieure	<i>Thuja occidentalis</i>	35%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	<i>Betula papyrifera</i>	20%	T	
Ai- Arborée inférieure	<i>Picea glauca</i>	20%	T	
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	50%	FACH	
a - Arbustive	<i>Populus tremuloides</i>	20%	T	
a - Arbustive	<i>Abies balsamea</i>	15%	T	
ai- Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	50%	FACH	
ai- Arbustive	<i>Populus tremuloides</i>	50%	T	
H - Herbacée	<i>Carex crinita</i> var. <i>crinita</i>	30%	FACH	
H - Herbacée	<i>Carex stipata</i> var. <i>stipata</i>	30%	FACH	
H - Herbacée	<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	15%	FACH	
H - Herbacée	<i>Aster</i> sp.	10%		

DONNÉES DE LA PARCELLE 2

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	10 cm
Inclinaison de la pente	>40% (abrupte)
Situation topographique	Dépression
Exposition de la pente	Sud-Est
Coordonnées X	48,646526666666
Coordonnées Y	-67,881151666666

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	12 m
Diamètre max. moyenne	10 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	35%
Arbo. inférieur (6-10 m)	10%
Arbustif (1-6 m)	40%
Arbustif inférieur (<1m)	30%
Herbacé	55%
Muscinal	70%
Éricacées	
Sol et roche	0%
Eau	5%
Total	245%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	20 cm
Strate inférieure	Loam argileux
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	<i>Thuja occidentalis</i>	50%	FACH	
A - Arborée	<i>Acer rubrum</i>	25%	FACH	
A - Arborée	<i>Fraxinus nigra</i>	25%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	<i>Fraxinus nigra</i>	40%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	<i>Picea mariana</i>	40%	FACH	
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	50%	FACH	
a - Arbustive	<i>Amelanchier</i> sp.	20%		
a - Arbustive	<i>Lonicera</i> sp.	20%		
ai- Arbustive	<i>Thuja occidentalis</i>	50%	FACH	
ai- Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	20%	FACH	
H - Herbacée	<i>Cornus canadensis</i>	30%	T	
H - Herbacée	<i>Carex</i> sp.	25%		
H - Herbacée	<i>Viola</i> sp.	15%		

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	3,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	3,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	4,2 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,5 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	1,3 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	4,5 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	4,6 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	2,8 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	10,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	45,90 / 64	=	72%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	72%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBORESCENT 01

MARÉCAGE ARBORESCENT 02

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	16-07-2011
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	Ordonné
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Cours d'eau et mares temporaires, Strate arbustive

Type structurel

Arboraie moyenne, Herbaciaie haute



Commentaires

Ce milieu arborescent a subi quelques perturbations, dont une coupe au nord et un chablis de faible intensité. Il s'y trouve aussi plusieurs roulières où le sol est délavé. Cela en fait un milieu plutôt ambigu vers le nord, mais en revanche très humide au sud et à l'ouest. On y trouve de la matteuccie fougère-à-l'autruche. Le milieu humide se poursuit au nord-ouest via un sentier de véhicule tout-terrain de 2 mètres de large.

Superficie du polygone	2 305 m ²	Capacité de filtration du sol	Moyenne
Superficie du massif naturel	1 571 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type
Bande riveraine ?	Oui		Coupe partielle et sentiers de véhicules motorisés
Proportion de bordure non naturelle	0%		Intensité
Fragmentation (interne)	0%		Perturbation menaçant considérablement l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	2	Perturbations naturelles	Type
Milieu adjacent % Agricole	3%		Chablis
% Urbain	0%		Intensité
% Naturel	97%		Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	<input type="checkbox"/> Oui	Collets racinaires dégarnis :	<input type="checkbox"/> Oui	Sol nu (sans végétation) :	<input type="checkbox"/> Oui
Mouchetures :	<input type="checkbox"/> Non	Mosaïques humides & terrestres :	70,0%	Amoncellement de branches :	<input type="checkbox"/> Non
Zones délavées :	<input type="checkbox"/> Oui	D'eau (0 cm) :	0,0%	Démarcations sur les troncs :	<input type="checkbox"/> Oui

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,2305 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Jamais inondé
Hydro-connectivité :	Lien direct , intermittent, naturel,
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est en amont d'un cours d'eau
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvrement
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5	500 tiges	20 m x 20 m

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	0 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	
Exposition de la pente	
Coordonnées X	
Coordonnées Y	

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	
Diamètre max. moyenne	
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	50%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	0%
Arbustif inférieur (<1m)	50%
Herbacé	35%
Muscinal	0%
Éricacées	
Sol et roche	0%
Eau	0%
Total	135%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	20 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	Fraxinus nigra	25%	FACH	
A - Arborée	Abies balsamea	20%	T	
A - Arborée	Acer rubrum	20%	FACH	
a - Arbustive	Alnus incana subsp. rugosa	60%	FACH	
H - Herbacée	Carex sp.	15%		
H - Herbacée	Graminea sp.	15%	T	
H - Herbacée	Eutrochium maculatum var. maculatum	10%	FACH	
H - Herbacée	Onoclea sensibilis	10%	FACH	
H - Herbacée	Lycopus uniflorus	5%	OBL	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	1,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	2,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	0,6 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	2,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	1,3 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	5,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	4,9 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	1,9 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	8,8 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	38,49 / 64	=	60%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	60%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBORESCENT 02

MARÉCAGE ARBORESCENT 04

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	12-07-2012
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Mature
Éléments d'habitats	Boisé aéré, Cours d'eau et mares temporaires, Chicots, Butons & cuvettes, Troncs & souches, Strate arbustive

Type structurel

Arboraie haute, Arbustaie moyenne



Superficie du polygone	1 500 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	3 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Non		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	19%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	1			
Milieu adjacent	% Agricole			
	% Urbain			
	% Naturel			

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	<input type="checkbox"/> Oui	Collets racinaires dégarnis :	<input type="checkbox"/> Oui	Sol nu (sans végétation) :	<input type="checkbox"/> Oui
Mouchetures :	<input type="checkbox"/> Non	Mosaïques humides & terrestres :	<input type="checkbox"/> 100,0%	Amoncellement de branches :	<input type="checkbox"/> Oui
Zones délavées :	<input type="checkbox"/> Non	D'eau (20 cm) :	<input type="checkbox"/> 35,0%	Démarcations sur les troncs :	<input type="checkbox"/> Oui

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,15 ha
Situation du complexe :	1
Submersibilité :	Jamais inondé
Hydro-connectivité :	Aucun lien
Position dans le réseau :	
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Aucune espèce rare ou à statut particulier n'a été observée dans ce polygone.

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Commentaires

Il s'agit d'une cédrière humide dont la strate arbustive est principalement composée d'aulnes.

Données de la station

Profondeur d'eau	20 cm
Inclinaison de la pente	4-8% (faible)
Situation topographique	Dépression
Exposition de la pente	n.a.
Coordonnées X	48,6255183333333
Coordonnées Y	-67,852993333333

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	15 m
Diamètre max. moyenne	35 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	70%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	85%
Arbustif inférieur (<1m)	0%
Herbacé	65%
Muscinal	0%
Éricacées	0%
Sol et roche	0%
Eau	35%
Total	255%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	25 cm
Strate inférieure	Loam argileux
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	<i>Thuja occidentalis</i>	60%	FACH	
A - Arborée	<i>Fraxinus nigra</i>	40%	FACH	
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	95%	FACH	
a - Arbustive	<i>Sorbus americana</i>	5%	T	
H - Herbacée	<i>Carex</i> sp.	40%		
H - Herbacée	<i>Glyceria</i> sp.	40%		

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	3,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	1,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	3,0 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	3,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	3,2 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	0,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	4,2 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	2,9 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	0,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	31,27 / 64	=	49%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	49%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBORESCENT 04

MARÉCAGE ARBORESCENT 05

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	11-07-2012
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	
Éléments d'habitats	Strate arbustive, Sphaigne & mousse, Zone agricole à proximité

Type structurel

Arboraie haute, Arbustaie haute



Superficie du polygone	3 233 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	271 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Non		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	31%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	1			
Milieu adjacent	% Agricole	70%		
	% Urbain	0%		
	% Naturel	30%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Non	Collets racinaires dégarnis :	Oui	Sol nu (sans végétation) :	Oui
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	60,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (0 cm) :	0,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,3233 ha
Situation du complexe :	1
Submersibilité :	Jamais inondé
Hydro-connectivité :	Aucun lien
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est isolé
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Aucune espèce rare ou à statut particulier n'a été observée dans ce polygone.

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Commentaires

Plus de 30 cm de matière organique décomposée mais végétation de marécage arborescent. Le couvert de sphaigne est mince et discontinu. Litière noirâtre par endroits.

Données de la station

Profondeur d'eau	0 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Dépression
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,625341666666
Coordonnées Y	-67,866531666666

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	23 m
Diamètre max. moyenne	20 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	10%
Arbo. inférieur (6-10 m)	25%
Arbustif (1-6 m)	85%
Arbustif inférieur (<1m)	0%
Herbacé	10%
Muscinal	10%
Éricacées	
Sol et roche	5%
Eau	0%
Total	145%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	55 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	<i>Picea glauca</i>	70%	T	
A - Arborée	<i>Acer rubrum</i>	30%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	<i>Betula papyrifera</i>	40%	T	
Ai- Arborée inférieure	<i>Abies balsamea</i>	30%	T	
Ai- Arborée inférieure	<i>Acer rubrum</i>	10%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	<i>Picea glauca</i>	10%	T	
Ai- Arborée inférieure	<i>Sorbus sp.</i>	10%		
a - Arbustive	<i>Viburnum nudum var. cassinoides</i>	60%	FACH	
a - Arbustive	<i>Ilex mucronata</i>	40%	FACH	
H - Herbacée	<i>Osmundastrum cinnamomeum</i>	40%	FACH	
H - Herbacée	<i>Carex trisperma</i>	20%	OBL	
H - Herbacée	<i>Cornus canadensis</i>	15%	T	
H - Herbacée	<i>Maianthemum canadense subsp. canadense</i>	15%	T	
H - Herbacée	<i>Coptis trifolia</i>	10%	T	
M - Muscinale	<i>Sphagnum sp.</i>	50%		

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	0,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	1,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	1,2 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	2,8 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	1,5 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	3,3 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	2,0 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	0,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	23,75 / 64	=	37%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	37%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBORESCENT 05

MARÉCAGE ARBORESCENT 06

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	10-07-2012
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Cours d'eau et mares temporaires, Aulnaie & saulaie, Hautes herbes (non en champ), Sphaigne & mousse, Zone agricole à proximité

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie haute



Superficie du polygone	34 148 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	271 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Oui		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	35%	Perturbations naturelles	Type	
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	
Nombre d'habitats adjacents	2			
Milieu adjacent	% Agricole	30%		
	% Urbain	0%		
	% Naturel	70%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Oui	Sol nu (sans végétation) :	Non
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	95,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (4 cm) :	20,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	3,4148 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	
Hydro-connectivité :	Lien direct , régulier, naturel,
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est en amont d'un cours d'eau
Groupeement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvrement
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5 350 couronnes		

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Commentaires

La matière organique décomposée est mélangée à de l'argile.

Données de la station

Profondeur d'eau	4 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Dépression
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,623405
Coordonnées Y	-67,86327666666

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	12 m
Diamètre max. moyenne	8 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	15%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	75%
Arbustif inférieur (<1m)	10%
Herbacé	90%
Muscinal	25%
Éricacées	
Sol et roche	0%
Eau	20%
Total	235%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	40 cm
Strate inférieure	Argileuse
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	<i>Fraxinus nigra</i>	100%	FACH	
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	80%	FACH	
a - Arbustive	<i>Acer spicatum</i>	20%	T	
ai- Arbustive	<i>Cornus stolonifera</i>	45%	FACH	
ai- Arbustive	<i>Ribes</i> sp.	45%		
H - Herbacée	<i>Caltha palustris</i>	10%	OBL	
H - Herbacée	<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Impatiens capensis</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	10%	FACH	vulnérable à la cueillette
H - Herbacée	<i>Onoclea sensibilis</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Thalictrum pubescens</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Viola</i> sp.	10%		

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	1,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	2,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	2,4 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	2,6 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	1,5 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	4,3 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	3,0 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	10,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	38,75 / 64	=	61%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	61%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBORESCENT 06

MARÉCAGE ARBORESCENT 09

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	10-07-2012
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Intermédiaire
Éléments d'habitats	Cours d'eau et mares temporaires, Écotone (zone de transition)

Type structurel

Arboraie basse, Herbaciaie basse



Superficie du polygone	1 050 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	580 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Oui		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	18%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	3%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	1			
Milieu adjacent	% Agricole	0%		
	% Urbain	0%		
	% Naturel	100%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Oui	Sol nu (sans végétation) :	Oui
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	80,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (5 cm) :	20,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,1050 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Jamais inondé
Hydro-connectivité :	Lien direct , intermittent, naturel,
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est en amont d'un cours d'eau
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvrement
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5 100 couronnes		

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	5 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Bas de pente
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,615995
Coordonnées Y	-67,84982166666

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	12 m
Diamètre max. moyenne	10 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	60%
Arbo. inférieur (6-10 m)	15%
Arbustif (1-6 m)	35%
Arbustif inférieur (<1m)	
Herbacé	70%
Muscinal	5%
Éricacées	
Sol et roche	5%
Eau	20%
Total	210%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	20 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	Abies balsamea	35%	T	
A - Arborée	Salix sp.	35%		
A - Arborée	Betula papyrifera	25%	T	
Ai- Arborée inférieure	Alnus incana subsp. rugosa	80%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	Acer spicatum	20%	T	
a - Arbustive	Acer spicatum	30%	T	
a - Arbustive	Alnus incana subsp. rugosa	30%	FACH	
a - Arbustive	Cornus stolonifera	30%	FACH	
H - Herbacée	Eutrochium maculatum var. maculatum	20%	FACH	
H - Herbacée	Athyrium filix-femina var. angustum	15%	T	
H - Herbacée	Rubus pubescens	15%	FACH	
H - Herbacée	Viola sp.	15%		
H - Herbacée	Glyceria sp.	5%		

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	2,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	1,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	0,6 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	2,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	3,8 / 4
Critère	Bordure non naturelle	3,3 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	3,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	5,0 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	2,9 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	8,8 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	39,33 / 64	=	61%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	61%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBORESCENT 09

MARÉCAGE ARBORESCENT 10

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	10-07-2012
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Intermédiaire
Éléments d'habitats	Aulnaie & saulaie, Sphaigne & mousse, Strate arbustive, Troncs & souches, Amas de branches, Butons & cuvettes, Cours d'eau et mares temporaires, Végétation aquatique

Type structurel

Arboraie haute, Arbustaie haute



Superficie du polygone	2 633 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	580 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type Sentiers de véhicules motorisés	
Bande riveraine ?	Non			Intensité Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	0%			
Fragmentation (interne)	1%	Perturbations naturelles	Type Aucune	
Nombre d'habitats adjacents	2			Intensité Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Milieu adjacent % Agricole	0%			
% Urbain	0%			
% Naturel	100%			

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	<input type="checkbox"/> Oui	Collets racinaires dégarnis :	<input type="checkbox"/> Oui	Sol nu (sans végétation) :	<input type="checkbox"/> Oui
Mouchetures :	<input type="checkbox"/> Non	Mosaïques humides & terrestres :	<input type="checkbox"/> 65,0%	Amoncellement de branches :	<input type="checkbox"/> Oui
Zones délavées :	<input type="checkbox"/> Oui	D'eau (1 cm) :	<input type="checkbox"/> 2,0%	Démarcations sur les troncs :	<input type="checkbox"/> Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,2633 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Jamais inondé
Hydro-connectivité :	Aucun lien
Position dans le réseau :	
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvremen
1	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5 20 couronnes	12 m2	25%
1	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5 17 couronnes	20 m2	15%
1	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5 90 couronnes	40 m2	35%

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	1 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Buton et cuvette
Exposition de la pente	n.a.
Coordonnées X	48,613398333333
Coordonnées Y	-67,845365

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	25 m
Diamètre max. moyenne	30 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	80%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	55%
Arbustif inférieur (<1m)	30%
Herbacé	65%
Muscinal	10%
Éricacées	
Sol et roche	25%
Eau	2%
Total	267%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	15 cm
Strate inférieure	Argile lourde
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	Fraxinus nigra	50%	FACH	
A - Arborée	Abies balsamea	15%	T	
A - Arborée	Betula papyrifera	10%	T	
A - Arborée	Acer rubrum	5%	FACH	
a - Arbustive	Alnus incana subsp. rugosa	55%	FACH	
a - Arbustive	Fraxinus nigra	40%	FACH	
a - Arbustive	Acer rubrum	5%	FACH	
ai- Arbustive	Fraxinus nigra	50%	FACH	
ai- Arbustive	Acer spicatum	25%	T	
ai- Arbustive	Abies balsamea	20%	T	
H - Herbacée	Carex disperma	35%	OBL	
H - Herbacée	Rubus pubescens	35%	FACH	
H - Herbacée	Viola sp.	15%		
H - Herbacée	Glyceria sp.	10%		

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	2,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	2,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	4,2 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,5 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	3,9 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	3,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	5,0 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	3,0 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	0,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	35,64 / 64	=	56%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	56%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBORESCENT 10

MARÉCAGE ARBUSTIF A

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	12-07-2012
Type de groupement	Marécage arbustif (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Troncs & souches

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie haute



Superficie du polygone	443 m ²	Capacité de filtration du sol	Moyenne	
Superficie du massif naturel	925 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Coupe partielle
Bande riveraine ?	Non		Intensité	Perturbation menaçant considérablement l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	0%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	2			
Milieu adjacent	% Agricole % Urbain % Naturel			
	0% 0% 100%			

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Non	Sol nu (sans végétation) :	Non
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	90,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (0 cm) :	0,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,0443 ha
Situation du complexe :	1
Submersibilité :	Jamais inondé
Hydro-connectivité :	Aucun lien
Position dans le réseau :	
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Aucune espèce rare ou à statut particulier n'a été observée dans ce polygone.

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	0 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Bas de pente
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,647628333333
Coordonnées Y	-67,881903333333

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	20 m
Diamètre max. moyenne	20 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	10%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	20%
Arbustif inférieur (<1m)	
Herbacé	85%
Muscinal	0%
Éricacées	
Sol et roche	5%
Eau	0%
Total	120%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	20 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	Acer rubrum	75%	FACH	
A - Arborée	Abies balsamea	25%	T	
a - Arbustive	Alnus incana subsp. rugosa	40%	FACH	
a - Arbustive	Acer rubrum	20%	FACH	
a - Arbustive	Populus tremuloides	20%	T	
a - Arbustive	Fraxinus nigra	15%	FACH	
a - Arbustive	Salix sp.	5%		
H - Herbacée	Glyceria striata	40%	OBL	
H - Herbacée	Carex crinita var. crinita	10%	FACH	
H - Herbacée	Carex intumescens	10%	FACH	
H - Herbacée	Rubus pubescens	10%	FACH	
H - Herbacée	Scirpus atrocinctus	10%	OBL	
H - Herbacée	Scirpus microcarpus	5%	OBL	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	0,0 / 2
Critère	Mosaïque d'habitats	2,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	0,0 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	1,3 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	4,5 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	5,0 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	1,7 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	0,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	26,50 / 62	=	43%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	43%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF A

MARÉCAGE ARBUSTIF B

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	09-07-2012
Type de groupement	Marécage arbustif (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Abris artificiels, Chicots, Hautes herbes (non en champ), Ruisseaux permanents, Strate arbustive, Aulnaie & saulaie, Amas de branches, Cours d'eau et mares temporaires

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie haute



Superficie du polygone	24 150 m ²	Capacité de filtration du sol	Moyenne
Superficie du massif naturel	1 571 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type
Bande riveraine ?	Oui		Coupe totale
Proportion de bordure non naturelle	0%		Intensité
Fragmentation (interne)	2%		Perturbation menaçant considérablement l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	3	Perturbations naturelles	Type
Milieu adjacent % Agricole	0%		Aucune
% Urbain	0%		Intensité
% Naturel	100%		Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	<input type="checkbox"/> Non	Collets racinaires dégarnis :	<input type="checkbox"/> Oui	Sol nu (sans végétation) :	<input type="checkbox"/> Non
Mouchetures :	<input type="checkbox"/> Non	Mosaïques humides & terrestres :	<input type="checkbox"/> 25,0%	Amoncellement de branches :	<input type="checkbox"/> Oui
Zones délavées :	<input type="checkbox"/> Oui	D'eau (1 cm) :	<input type="checkbox"/> 1,0%	Démarcations sur les troncs :	<input type="checkbox"/> Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	2,4150 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Inondé occasionnellement (2-20 ans)
Hydro-connectivité :	Lien direct , régulier, naturel,
Position dans le réseau :	
Groupement dans littoral :	Oui

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvrement
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5 15 couronnes	30 m2	5%

DONNÉES DE LA PARCELLE 1

Photographie de la parcelle



Commentaires

Milieu humide ambigu constitué d'une plantation d'épinettes blanches dont la strate herbacée comprend une majorité d'espèces facultatives de milieu humide ainsi que des espèces terrestres.

Données de la station

Profondeur d'eau	0 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Bas de pente
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,6447
Coordonnées Y	-67,87608833333

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	10 m
Diamètre max. moyenne	20 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	5%
Arbo. inférieur (6-10 m)	20%
Arbustif (1-6 m)	40%
Arbustif inférieur (<1m)	0%
Herbacé	95%
Muscinal	0%
Éricacées	0%
Sol et roche	5%
Eau	0%
Total	165%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Loam argileux
Profondeur (cm)	30 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
A - Arborée	<i>Populus tremuloides</i>	75%	T	
Ai- Arborée inférieure	<i>Picea glauca</i>	90%	T	
Ai- Arborée inférieure	<i>Acer negundo</i>	5%	T	envahissante
a - Arbustive	<i>Sambucus racemosa</i> subsp. <i>pubens</i> var. <i>pubens</i>	60%	T	
a - Arbustive	<i>Picea glauca</i>	40%	T	
H - Herbacée	<i>Thalictrum pubescens</i>	45%	FACH	
H - Herbacée	<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	30%	FACH	
H - Herbacée	<i>Impatiens capensis</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Cirsium vulgare</i>	8%	T	

DONNÉES DE LA PARCELLE 2

Photographie de la parcelle



Commentaires

Secteur dominé par l'aulne rugueux en bordure d'un ruisseau intermittent s'écoulant vers le ruisseau principal.

Données de la station

Profondeur d'eau	2 cm
Inclinaison de la pente	4-8% (faible)
Situation topographique	Bas de pente
Exposition de la pente	Ouest
Coordonnées X	48,644101666666
Coordonnées Y	-67,87555

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	6 m
Diamètre max. moyenne	5 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	0%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	40%
Arbustif inférieur (<1m)	5%
Herbacé	95%
Muscinal	2%
Éricacées	
Sol et roche	3%
Eau	2%
Total	147%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Loam argileux
Profondeur (cm)	40 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	70%	FACH	
a - Arbustive	<i>Cornus stolonifera</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Carex crinita</i> var. <i>crinita</i>	20%	FACH	
H - Herbacée	<i>Viola</i> sp.	20%		
H - Herbacée	<i>Impatiens capensis</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pennsylvanica</i>	10%	FACH	vulnérable à la cueillette
H - Herbacée	<i>Rubus pubescens</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Carex intumescens</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Solidago canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	5%	T	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	0,0 / 2
Critère	Mosaïque d'habitats	3,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	4,2 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	1,3 / 4
Critère	Fragmentation	3,8 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	5,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	5,0 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	1,4 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	10,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	41,77 / 62	=	67%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	67%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF B

MARÉCAGE ARBUSTIF C

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	09-07-2012
Type de groupement	Marécage arbustif (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Mature
Éléments d'habitats	Strate arbustive, Ruisseaux permanents, Végétation aquatique, Boisé aéré, Cours d'eau et mares temporaires

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie basse



Superficie du polygone	1 007 m ²	Capacité de filtration du sol	Moyenne	
Superficie du massif naturel	1 571 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Non		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	0%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	5%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	1			
Milieu adjacent	% Agricole	0%		
	% Urbain	0%		
	% Naturel	100%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Non	Sol nu (sans végétation) :	Non
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	95,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Oui	D'eau (0 cm) :	0,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,1007 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Toujours inondé ou presque
Hydro-connectivité :	Lien direct , régulier, naturel,
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est un élargissement d'un cours d'eau
Groupement dans littoral :	Oui

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvremen	
1	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5	?	200 m2	50%
1	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5	?	1000 m2	95%

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	0 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Terrain plat
Exposition de la pente	Sud-Ouest
Coordonnées X	48,641788333333
Coordonnées Y	-67,868635

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	
Diamètre max. moyenne	
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	0%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	10%
Arbustif inférieur (<1m)	15%
Herbacé	90%
Muscinal	0%
Éricacées	0%
Sol et roche	10%
Eau	0%
Total	125%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	15 cm
Strate inférieure	Sableuse
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
a - Arbustive	<i>Acer rubrum</i>	40%	FACH	
a - Arbustive	<i>Corylus cornuta</i> subsp. <i>cornuta</i>	30%	T	
a - Arbustive	<i>Acer spicatum</i>	20%	T	
ai- Arbustive	<i>Acer rubrum</i>	100%	FACH	
H - Herbacée	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	65%	FACH	vulnérable à la cueillette
H - Herbacée	<i>Viola</i> sp.	15%		
H - Herbacée	<i>Impatiens capensis</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Thalictrum pubescens</i>	3%	FACH	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	2,0 / 2
Critère	Mosaïque d'habitats	1,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	2,4 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	3,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	3,6 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	5,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	5,0 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	1,7 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	10,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	44,74 / 62	=	72%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	72%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF C

MARÉCAGE ARBUSTIF D

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	09-07-2012
Type de groupement	Marécage arbustif (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Hautes herbes (non en champ), Ruisseaux permanents, Sphaigne & mousse

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie haute



Superficie du polygone	1 849 m ²	Capacité de filtration du sol	Moyenne	
Superficie du massif naturel	1 571 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Non		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	0%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	1			
Milieu adjacent	% Agricole			
	% Urbain			
	% Naturel	100%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Oui	Sol nu (sans végétation) :	Non
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	90,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (1 cm) :	10,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,1849 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Toujours inondé ou presque
Hydro-connectivité :	Lien direct , régulier, naturel,
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est un élargissement d'un cours d'eau
Groupe dans littoral :	Oui

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvrement
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5	25 couronnes	

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	1 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Bas de pente
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,639428333333
Coordonnées Y	-67,866598333333

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	
Diamètre max. moyenne	
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	0%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	15%
Arbustif inférieur (<1m)	0%
Herbacé	95%
Muscinal	10%
Éricacées	
Sol et roche	0%
Eau	10%
Total	130%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	20 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	50%	FACH	
a - Arbustive	<i>Viburnum edule</i>	35%	FACH	
a - Arbustive	<i>Acer spicatum</i>	10%	T	
a - Arbustive	<i>Salix</i> sp.	5%		
H - Herbacée	<i>Ageratina altissima</i> var. <i>altissima</i>	10%	T	
H - Herbacée	<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pennsylvanica</i>	10%	FACH	vulnérable à la cueillette
H - Herbacée	<i>Onoclea sensibilis</i>	10%	FACH	
H - Herbacée	<i>Calamagrostis canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Carex crinita</i> var. <i>crinita</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Carex stipata</i> var. <i>stipata</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Glyceria</i> sp.	5%		
H - Herbacée	<i>Impatiens capensis</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Ranunculus repens</i>	5%	T	envahissante
H - Herbacée	<i>Scirpus microcarpus</i>	5%	OBL	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	0,0 / 2
Critère	Mosaïque d'habitats	1,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	1,2 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	2,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	5,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	5,0 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	1,8 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	10,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	41,03 / 62	=	66%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	66%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF D

MARÉCAGE ARBUSTIF E

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	09-07-2012
Type de groupement	Marécage arbustif (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Aulnaie & saulaie, Hautes herbes (non en champ), Cours d'eau et mares temporaires, Strate arbustive

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie haute



Superficie du polygone	5 586 m ²	Capacité de filtration du sol	Moyenne	
Superficie du massif naturel	271 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Non		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	57%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	1			
Milieu adjacent	% Agricole	60%		
	% Urbain	0%		
	% Naturel	40%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Non	Sol nu (sans végétation) :	Non
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	98,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (1 cm) :	5,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,5586 ha
Situation du complexe :	1
Submersibilité :	Jamais inondé
Hydro-connectivité :	Aucun lien
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est isolé
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Aucune espèce rare ou à statut particulier n'a été observée dans ce polygone.

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	1 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Terrain plat
Exposition de la pente	n.a.
Coordonnées X	48,6259933333333
Coordonnées Y	-67,8801233333333

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	5 m
Diamètre max. moyenne	10 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	0%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	20%
Arbustif inférieur (<1m)	8%
Herbacé	95%
Muscinal	0%
Éricacées	
Sol et roche	0%
Eau	5%
Total	128%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	10 cm
Strate inférieure	Argile lourde
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	65%	FACH	
a - Arbustive	<i>Salix</i> sp.	35%		
ai- Arbustive	<i>Salix</i> sp.	70%		
ai- Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	30%	FACH	
H - Herbacée	<i>Calamagrostis canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	70%	FACH	
H - Herbacée	<i>Ranunculus repens</i>	10%	T	envahissante
H - Herbacée	<i>Scirpus</i> sp.	10%		
H - Herbacée	<i>Onoclea sensibilis</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Vicia cracca</i>	5%	T	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	0,0 / 2
Critère	Mosaïque d'habitats	1,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	1,8 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	1,7 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	1,5 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	3,5 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	1,8 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	0,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	23,32 / 62	=	38%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	38%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF E

MARÉCAGE ARBUSTIF F

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	10-07-2012
Type de groupement	Marécage arbustif (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Aulnaie & saulaie, Boisé dense, Zone agricole à proximité

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie basse



Superficie du polygone	1 746 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	271 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Oui		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	0%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	1			
Milieu adjacent	% Agricole			
	% Urbain			
	% Naturel			

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Non	Sol nu (sans végétation) :	Non
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	80,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (0 cm) :	0,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,1746 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Inondé accidentellement (20-100 ans)
Hydro-connectivité :	Aucun lien
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est isolé
Groupement dans littoral :	Non

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvrement
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5	40 couronnes	

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Commentaires

La nappe phréatique a été observée à 10 cm sous la surface du sol.

Données de la station

Profondeur d'eau	0 cm
Inclinaison de la pente	0-3% (nulle)
Situation topographique	Dépression
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,624208333333
Coordonnées Y	-67,866065

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	
Diamètre max. moyenne	
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	0%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	90%
Arbustif inférieur (<1m)	25%
Herbacé	85%
Muscinal	5%
Éricacées	
Sol et roche	5%
Eau	0%
Total	210%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	45 cm
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	95%	FACH	
a - Arbustive	<i>Acer spicatum</i>	5%	T	
ai- Arbustive	<i>Acer spicatum</i>	95%	T	
ai- Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	5%	FACH	
H - Herbacée	<i>Athyrium filix-femina</i> var. <i>angustum</i>	35%	T	
H - Herbacée	<i>Impatiens capensis</i>	25%	FACH	
H - Herbacée	<i>Rubus pubescens</i>	25%	FACH	
H - Herbacée	<i>Viola</i> sp.	5%		

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	0,0 / 2
Critère	Mosaïque d'habitats	1,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	1,2 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	0,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	1,5 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	3,8 / 5
Critère	Zone tampon	2,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	2,9 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	0,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	27,39 / 62	=	44%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	44%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF F

MARÉCAGE ARBUSTIF K

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	10-07-2012
Type de groupement	Marécage arbustif (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Aulnaie & saulaie, Hautes herbes (non en champ), Arbustes à fruits, Ruisseaux permanents

Type structurel

Arbustaie haute, Herbaciaie haute



Superficie du polygone	47 939 m ²	Capacité de filtration du sol	Faible	
Superficie du massif naturel	580 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Oui		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	41%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	0%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	2			
Milieu adjacent	% Agricole	30%		
	% Urbain	2%		
	% Naturel	68%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Non	Sol nu (sans végétation) :	Non
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	60,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Non	D'eau (0 cm) :	0,0%	Démarcations sur les troncs :	Non

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,0265 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Inondé fréquemment (0-2 ans, au printemps)
Hydro-connectivité :	Lien direct, régulier, naturel,
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est en aval et en amont d'un cours d'eau
Groupeement dans littoral :	Oui

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvremen
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5	50 couronnes	

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Données de la station

Profondeur d'eau	0 cm
Inclinaison de la pente	4-8% (faible)
Situation topographique	Bas de pente
Exposition de la pente	
Coordonnées X	48,625943333333
Coordonnées Y	-67,880121666666

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	
Diamètre max. moyenne	
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	0%
Arbo. inférieur (6-10 m)	0%
Arbustif (1-6 m)	50%
Arbustif inférieur (<1m)	0%
Herbacé	50%
Muscinal	0%
Éricacées	
Sol et roche	0%
Eau	0%
Total	100%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Loam argileux
Profondeur (cm)	
Strate inférieure	
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	45%	FACH	
a - Arbustive	<i>Salix</i> sp.	20%		
a - Arbustive	<i>Cornus stolonifera</i>	15%	FACH	
a - Arbustive	<i>Sambucus racemosa</i> subsp. <i>pubens</i> var. <i>pubens</i>	15%	T	
a - Arbustive	<i>Picea glauca</i>	5%	T	
H - Herbacée	<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	25%	FACH	
H - Herbacée	<i>Solidago canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	25%	T	
H - Herbacée	<i>Thalictrum pubescens</i>	25%	FACH	
H - Herbacée	<i>Arctium lappa</i>	5%	T	
H - Herbacée	<i>Carex crinita</i> var. <i>crinita</i>	5%	FACH	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	0,0 / 2
Critère	Mosaïque d'habitats	2,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	1,8 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	4,0 / 4
Critère	Bordure non naturelle	2,4 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	3,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	4,2 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	0,8 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	10,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	36,12 / 62	=	58%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	58%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF K

MARÉCAGE ARBUSTIF L

DONNÉES GÉNÉRALES DU GROUPEMENT

Date d'inventaire	10-07-2012
Type de groupement	Marécage arborescent (Humide)
Rareté (régional)	Commun
Unicité (au Québec)	S4 ou S5
Stade évolutif	
Stade successional	
Maturité	Jeune
Éléments d'habitats	Aulnaie & saulaie, Cours d'eau et mares temporaires, Ruisseaux permanents, Strate arbustive, Sphaigne & mousse, Végétation aquatique

Type structurel

Arboraie basse, Herbaciaie moyenne



Superficie du polygone	2 657 m ²	Capacité de filtration du sol	Élevée	
Superficie du massif naturel	580 ha	Capacité de rétention du sol	Élevée	
Zone tampon d'un group. d'intérêt ?	Non	Perturbations anthropiques	Type	Aucune
Bande riveraine ?	Non		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Proportion de bordure non naturelle	0%	Perturbations naturelles	Type	Aucune
Fragmentation (interne)	5%		Intensité	Perturbation menaçant peu ou pas l'intégrité
Nombre d'habitats adjacents	3			
Milieu adjacent	% Agricole	0%		
	% Urbain	0%		
	% Naturel	100%		

Validation de la présence d'un milieu humide

Végétation aquatique :	Oui	Collets racinaires dégarnis :	Non	Sol nu (sans végétation) :	Oui
Mouchetures :	Non	Mosaïques humides & terrestres :	100,0%	Amoncellement de branches :	Non
Zones délavées :	Oui	D'eau (2 cm) :	20,0%	Démarcations sur les troncs :	

Caractéristiques du milieu humide

Superficie du complexe :	0,2657 ha
Situation du complexe :	3
Submersibilité :	Toujours inondé ou presque
Hydro-connectivité :	Lien direct , régulier, naturel,
Position dans le réseau :	Ce milieu humide est un élargissement d'un cours d'eau
Groupement dans littoral :	Oui

Espèces végétales à statut particulier observées dans le polygone

Occurrence	Espèce observée	Statut	Abondance	Taille	Recouvrement
	Matteuccia struthiopteris var.	vulnérable à	S5 27 couronnes	40 m2	20%

DONNÉES DE LA PARCELLE

Photographie de la parcelle



Commentaires

Milieu humide bordant un ruisseau sinueux à faible débit dont les berges sont assez abruptes de chaque côté (45%). Il s'agit d'une mosaïque de buttes et de dépressions avec de l'eau libre dans les dépressions.

Données de la station

Profondeur d'eau	2 cm
Inclinaison de la pente	4-8% (faible)
Situation topographique	Dépression
Exposition de la pente	n.a.
Coordonnées X	48,61588
Coordonnées Y	-67,84727333333

Données de végétation (arbres)

Hauteur max. moyenne	6 m
Diamètre max. moyenne	3 cm
Surface terrière	

Recouvrements totaux

Surplombant (> canopée)	0%
Arborescent (> 10 m)	0%
Arbo. inférieur (6-10 m)	25%
Arbustif (1-6 m)	35%
Arbustif inférieur (<1m)	0%
Herbacé	75%
Muscinal	0%
Éricacées	
Sol et roche	50%
Eau	20%
Total	205%

Données de sol

<u>Pierrosité</u>	
Roc (affleurements)	0%
Blocs (>600 mm)	0%
Pierres (250-600 mm)	0%
Cailloux (75-250 mm)	0%
Graviers (2-75 mm)	0%
<u>Texture</u>	
Strate supérieure	Matière organique
Profondeur (cm)	20 cm
Strate inférieure	Loam argileux
Profondeur (cm)	

Recouvrements par strates et espèces

Strate	Nom latin	Rec.	Statut hydrique	Statut rareté & rang
Ai- Arborée inférieure	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	50%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	<i>Acer rubrum</i>	20%	FACH	
Ai- Arborée inférieure	<i>Acer spicatum</i>	10%	T	
a - Arbustive	<i>Acer spicatum</i>	35%	T	
a - Arbustive	<i>Acer rubrum</i>	25%	FACH	
a - Arbustive	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>	20%	FACH	
H - Herbacée	<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	25%	FACH	
H - Herbacée	<i>Ageratina altissima</i> var. <i>altissima</i>	20%	T	
H - Herbacée	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	20%	FACH	vulnérable à la cueillette
H - Herbacée	<i>Osmundastrum cinnamomeum</i>	15%	FACH	
H - Herbacée	<i>Impatiens capensis</i>	10%	FACH	

VALEUR ÉCOLOGIQUE DU POLYGONE

Type	Critère	Valeur
Critère	Maturité	1,0 / 4
Critère	Mosaïque d'habitats	3,0 / 4
Critère	Éléments d'habitats	3,0 / 6
Critère	Espèces d'intérêt	0,0 / 3
Critère	Faune	1,0 / 5
Critère	Perturbations anthropiques	4,0 / 4
Critère	Fragmentation	3,6 / 4
Critère	Bordure non naturelle	4,0 / 4
Critère	Superficie du massif naturel	3,0 / 5
Critère	Intégrité du milieu adjacent	5,0 / 5
Critère	Zone tampon	0,0 / 4
Critère	Capacité de rétention	3,0 / 3
Critère	Capacité de filtration	2,3 / 3
Critère	Lien hydrologique de surface	10,0 / 10
Méta-critère	Espèces rares	0,0 / 50
Méta-critère	Unicité	0,0 / 50

Total des critères	42,91 / 64	=	67%
Total des méta-critères		=	0%
Total valeur écologique		=	67%

Très faible: 0-19
 Faible : 20-39,
 Moyenne : 40-59,
 Élevée : 60-79,
 Très élevée : >79

FIN DES DONNÉES DU GROUPEMENT MARÉCAGE ARBUSTIF L